

REGROUPEMENT
QUÉBÉCOIS DE
LA DANSE



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2015

2016

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT	3
MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	4
LA MISSION DU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE	6
I. VIE ASSOCIATIVE	7
1. Record de participation au Rendez-vous annuel des membres.....	7
2. Stabilité et expérience au conseil d'administration	7
3. Le membership du RQD passe la barre des 500 membres.....	9
4. Des actions concrètes pour une meilleure inclusion de la diversité artistique et culturelle	10
5. Modifications de la Politique d'adhésion 2016-2017	10
6. Des partenariats qui stimulent la vie associative	11
7. L'équipe du RQD sur le terrain.....	11
II. REPRÉSENTATION	12
1. Sur la scène canadienne.....	12
1.1 Avec la Coalition canadienne des arts	13
1.2 À propos du nouveau modèle de financement du CAC	14
1.3 Avec le Service de la danse	15
1.4 En relation avec l'Assemblée canadienne de la danse (ACD-CDA).....	15
1.5 D'autres interventions du RQD	16
2. Sur la scène québécoise.....	16
2.1 Avec le Mouvement pour les arts et les lettres	17
2.2 Le RQD en action.....	19
III. LA CONCERTATION	25
1. La concertation disciplinaire	25
1.1 Atelier du RDV annuel des membres : Vers un autre système de financement public des arts?.....	26
1.2 D'histoire et de patrimoine.....	27
1.3 L'an 5 du Plan directeur.....	27
1.4 Entre le RQD et l'UDA.....	28
1.5 Les successions en danse.....	29
1.6 L'an 2 de l'entente de collaboration RQD/ACD-CDA.....	29
1.7 Autres interventions en appui à des acteurs et partenaires de la danse	30
2. La concertation interdisciplinaire.....	30
2.1 Le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène.....	30
2.2 Les travaux du Comité de formation continue Arts et Culture de l'Île de Montréal.....	31
2.3 Le boycottage des sorties culturelles.....	32
2.4 L'adhésion à d'autres organismes	33

IV. COMMUNICATIONS.....	33
1. Produire et diffuser des contenus originaux.....	33
2. Regrouper et rendre accessibles de multiples contenus disciplinaires.....	35
3. Saisir les opportunités du numérique.....	36
V. VALORISATION DE LA DISCIPLINE.....	37
1. Une 5 ^e édition de l'événement Québec Danse... virale!.....	37
1.1 Des activités en partenariat.....	38
1.2 D'autres activités de la programmation, partout au Québec.....	39
1.3 L'événement dans les médias.....	39
2. La Toile-mémoire de la danse au Québec s'expose.....	40
3. Une contribution aux Prix de la danse de Montréal.....	41
4. Un 5@7 Danse et numérique.....	41
VI. LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL.....	42
1. Le bilan des activités de formation.....	42
1.1 34 activités de formation offertes à Montréal.....	42
1.2 Des activités de formation continue offertes aux artistes établis à l'extérieur de Montréal.....	43
1.3 Un comité de danseurs dédié à la programmation des classes.....	43
1.4 Une collaboration qui se poursuit avec le Conseil québécois de la musique.....	43
2. Un programme de soutien à l'entraînement des interprètes toujours aussi essentiel.....	44
2.1 Les résultats pour l'année 2015-2016.....	44
2.2 Les remboursements des classes, stages et abonnements : entre stabilité... et variations.....	46
2.3 Un comité dédié au Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse.....	46
3. Les danseurs couverts en tout temps par la CNESST.....	46
4. Les ressources professionnelles.....	46
4.1 Répertoire de ressources spécialisées pour la santé des danseurs.....	46
4.2 Guides de développement professionnel pour les chorégraphes, directrices ou directeurs des répétitions et gestionnaires culturels.....	47
5. L'intégration professionnelle de la relève.....	47
VII. ADMINISTRATION.....	47
1. Les revenus.....	47
1.1 La contribution des membres.....	48
1.2 Les revenus divers.....	48
1.3 Le financement public.....	48
2. Les dépenses.....	50
2.1 La répartition des dépenses en fonction des axes d'intervention.....	50
2.2 Un bilan administratif.....	50

MOT DU PRÉSIDENT

Nous tournons la page sur une année foisonnante de projets, de rencontres et d'accomplissements. L'année 2015-2016 fut forte en rebondissement de toutes sortes. Un grand vent de transition s'est fait sentir. Les conseils des arts remanient leurs structures, certains organismes se transforment, certains naissent, d'autres nous quittent et de nouveaux lieux sont sur le point de voir le jour pour le bonheur de toute la communauté. Plusieurs de nos repères ont été bousculés par les changements de paradigmes, des changements qui peuvent déstabiliser, mais qui possèdent aussi un potentiel de métamorphose, gage d'une saine évolution.

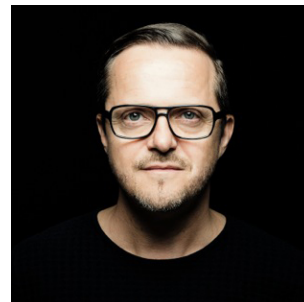


Photo : Daniel Richard

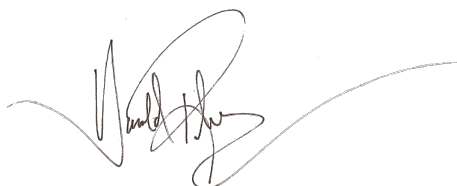
Lors de cette dernière année, en plus des nombreux dossiers portés par l'équipe et le conseil d'administration, nous avons préparé le départ de Lorraine Hébert qui, après treize années de loyaux services et d'engagement indéfectible à la direction générale du RQD, allait voler vers de nouveaux défis au début de l'automne. La tâche fut énorme considérant l'ampleur de ce poste aux exigences multiples. C'est donc avec vigilance, mais aussi beaucoup de plaisir, que j'ai participé au comité de relève à la direction générale aux côtés de deux membres du conseil d'administration et d'une consultante qui ont su, par leur intégrité, leur dévouement et leurs expertises, faire le choix de cette importante passation. C'est avec une joie sincère que nous avons accueilli Fabienne Cabado pour relever ce défi, il y a à peine deux mois. Un autre départ important au sein de l'équipe a été celui de Judith Lessard-Bérubé qui cumulait dix belles années d'engagement et de passion pour la danse. Toute notre gratitude vole vers ces deux femmes d'exception qui auront laissé un héritage important au Regroupement.

Chaque transition demande une adaptation, une ouverture d'esprit et de la confiance. Nous n'y échappons pas en ces temps de complète mouvance et c'est pourquoi, plus que jamais, nous avons besoins les uns des autres pour comprendre, réfléchir et imaginer le futur de la danse.

Je vous invite à parcourir ce rapport d'activités, témoin de nos efforts pour améliorer l'avancement de tous les secteurs de la discipline.

Bonne lecture!

Votre président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Harold Rhéaume'. The signature is stylized and fluid, with a long horizontal stroke extending to the right.

Harold Rhéaume

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Avouons-le bien humblement : l'année 2015-2016 n'a pas été celle dont je rêvais. Le 15 juin 2015 exactement, en fin de réunion où le président Harold Rhéaume venait de discuter avec l'équipe du scénario de transition à la direction générale, j'ai lancé comme ça tout à trac : «Je veux que ce soit la plus belle des années de ma vie avec vous et au RQD!».

C'était bien naïf de croire qu'un désir aussi clair, mais trop personnel, puisse influencer le cours des choses, ralentir ce train de mesures et de compressions qui transforment à une vitesse folle la société dans laquelle on vit. Sans égard pour ses fondations, ses valeurs, ses réalisations, ses gens. Au moment d'écrire ce dernier rapport d'activités pour le RQD, je ferme un à un, comme pierres qu'on retourne une dernière fois, tous ces dossiers qui me tenaient à cœur, souvent inconditionnellement, parfois irrationnellement. Celui-là n'a pas encore abouti, et ce n'est pas faute d'avoir bataillé. Ces trois-là resteront ouverts, car il y a de l'espoir; ceux-là risquent d'être écartés de guerre lasse, après avoir cherché les personnes d'influence avec qui faire advenir leurs promesses d'avenir, avec qui trouver des solutions à des problèmes persistants, souvent sources d'indignation et de révolte sourde. De ma part en tous les cas.



Photo : Martine Doyon

En pleine lumière, je contemple tout que nous avons réalisé ensemble, de grandes choses! Car nous avons su entretenir la capacité de rêver à plus grand que soi, nous avons cru en la force concertée du nombre, nous n'avons pas eu peur de parler publiquement de nos ambitions et de notre volonté d'engagement individuellement et collectivement. Et nous nous sommes pris en charge, dans la mesure de nos moyens, et nous nous sommes fait des alliés. Nous étions vivants et audacieux, peut-être idéalistes mais convaincus d'avoir raison : nous savions ce qu'il fallait faire. Si J'écris à l'imparfait, un temps de verbe entre le présent et le passé, une sorte de passé présent, c'est en référence au chemin parcouru depuis les cinq dernières années dans les travées du Plan directeur. Ce temps imparfait ne tue pas l'élan, il le suspend momentanément, histoire de reprendre le souffle, de refaire ses marques, de trouver les mots ou les voix qui sauront ébranler, rallier, convaincre de la légitimité des ambitions portées par toute une communauté. Ce Plan directeur nomme l'essor auquel aspire la danse, ses déploiements anticipés et qui profiteront à tous, collectivement. En dépit des énergies souveraines qui font vibrer ce milieu, cet art majeur se décline encore en mode mineur. Le Plan directeur explique tout cela et dit comment et avec qui rattraper l'histoire. Formulé autrement : pourquoi et comment la danse doit faire partie de la grande histoire.

J'espère que vous prendrez ou aurez le temps de parcourir ce rapport, la somme de tout ce que le RQD a fait en 2015-2016, tenté de faire avancer ou réussi à retenir, parfois à l'arraché. Il souligne les bons coups, les ratés et les solutions de compromis, une fois admis qu'il n'avait pas et n'aurait pas le contrôle du jeu. Politique s'entend! C'est dans l'air du temps. Après tout, les regroupements et autres associations d'artistes ne sont que des structures administratives à délester sans que les créateurs en pâtissent! Ainsi va la vie démocratique en ces années de réformes aveugles pilotées par ces quelques-uns qui, eux, ont la vision...

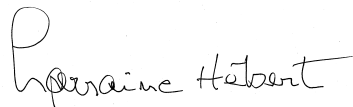
Quoi qu'il en soit, et cela me ravit, que de projets réalisés ou sont en voie de l'être, grâce au RQD mais, plus encore, à toutes ces personnes qui en ont pris l'initiative! La force d'une association, ce sont ses membres et si, parfois à sa tête, j'ai pu me sentir seule et démunie, jamais je n'ai douté de l'appui du CA, des membres de l'équipe et des artistes et travailleurs en danse avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger. Pas assez souvent mais vraiment! Je crois toujours en la nécessité d'une association comme le RQD et, on ne peut plus, dans le contexte actuel. Je connais sa capacité de rebondir à l'instar d'un milieu qui en fonde l'existence, en induit le mouvement, la trajectoire, l'action.

Et je continue d'espérer en ce mouvement de réflexion lancé par un groupe d'artistes et de travailleurs culturels provenant de différents horizons, lors de la Journée sans culture, du 21 octobre 2015. Leur audace et leur capacité à prendre à bras le corps leurs interrogations et leurs rêves d'une société autre, ou configurée autrement, dégagent l'horizon. Cela dit, j'insiste une dernière fois pour dire que la danse a besoin d'un temps et d'une place pour elle-même, en soi, dans ce grand branle bas de structures et de programmes que d'aucuns qualifient de changement de paradigme. Je ne pense pas me tromper en doutant de solutions appliquées transversalement, sous prétexte que les enjeux sont communs. Chaque discipline a son propre ADN. J'ose ici, enfin, nous mettre en garde contre ces terminologies et ces « sciences » à la mode qui, toute séduisantes qu'elles puissent paraître, ne peuvent pas saisir, au sens d'accaparement, la substance d'un art vivant comme la danse : son indicibilité, sa tangibilité éphémère, sa non reproductibilité, sa puissante éloquence dans le corps à corps, dans l'ici et maintenant de la rencontre avec l'œuvre.

En vous souhaitant de poursuivre sur la lancée, avec vaillance et espérance, je passe la main, en toute affection et sérénité, à ma successeuse : Fabienne Cabado.

Merci aux membres du CA, à son président Harold Rhéaume, à Dominic, Coralie, Virginie, Diana, Yolande, Judith, Gabrielle. Merci à tous et toutes celles qui ont vu à la destinée du RQD depuis plus de trente ans. Merci à ceux et celles qui y croient toujours. Merci à la danse qui m'a tant donné.

Bonne année 2016-2017!



Lorraine Hébert

LA MISSION DU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

Fondé en 1984 sur la nécessité de doter la danse québécoise d'une voix commune, le Regroupement québécois de la danse (RQD) représente plus de **500 professionnels de la danse**.

Il est un lieu privilégié de **rassemblement et de concertation** des artistes et des professionnels de tous les secteurs de pratique de la discipline.

Il est **l'antenne et la voix de la danse professionnelle** sur la scène culturelle, auprès des instances publiques et de la population.

Il travaille au **déploiement optimal des multiples composantes** de la discipline et contribue, par la réalisation de ses mandats, à son essor sur le territoire québécois.

ÉQUIPE EN POSTE AU 30 JUIN 2016



Lorraine Hébert
Directrice générale



Judith Lessard-Bérubé
Responsable des communications



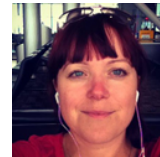
Coralie Muroli
Agente à la vie associative et aux communications



Dominic Simoneau
Coordonnateur du développement professionnel



Diana Catalina Cardenas
Adjointe aux services aux membres



Virginie Desloges
Responsable des finances et de l'administration



Yolande Guérard
Comptable



Gabrielle Larocque
*Chargée de projet
La Toile-mémoire de la danse*

I. VIE ASSOCIATIVE

1. RECORD DE PARTICIPATION AU RENDEZ-VOUS ANNUEL DES MEMBRES



RDV annuel 2015. Photo : Adrienne Surprenant

Avec plus de 150 participants, le Rendez-vous annuel des membres du RQD d'octobre 2015 a donné le pouls d'une communauté de la danse qui répond présente quand vient le temps de se concerter et de se mobiliser.

En assemblée générale annuelle, la présentation du rapport d'activités a précédé l'élection de cinq administrateurs du conseil d'administration. L'assemblée a ensuite élu **Harold Rhéaume** à la présidence du RQD pour une seconde année consécutive.

À l'heure du lunch, les membres ont réfléchi aux impacts des compressions du gouvernement imposées au Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ) et aux transformations des modèles de financement de ce dernier et du Conseil des arts du Canada (CAC) sur l'évolution de la danse et la santé de son écosystème. En réponse aux questions *À quoi tenons-nous?* et *Que sommes-nous prêts à faire?*, ce sont près de cent propositions que les membres ont formulées.

En après-midi, le patrimoine de la danse était à l'honneur avec le dévoilement en primeur de la vidéo du RQD *Ces lieux où Montréal dansait*, réalisée par Philip Fortin avec la précieuse collaboration du journaliste et cinéaste Philip Szporer, et avec la présentation des plus récents travaux du RQD entourant le projet de *La Toile-mémoire* de la danse au Québec et l'état des lieux du patrimoine de la danse au Québec. Ont également été présentés le *Guide des archives de la danse au Québec* par la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) ainsi que *Le Testament artistique - L'art de tirer sa révérence* par la Fondation Jean-Pierre Perreault (FJPP).

2. STABILITÉ ET EXPÉRIENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est constitué de cinq membres corporatifs et de cinq membres individuels, élus par l'assemblée des membres pour un mandat de deux ans, et de trois administrateurs cooptés par le nouveau CA pour un an. Le président est élu annuellement par l'assemblée des membres.

En 2015-2016, le renouvellement de mandat de quatre administrateurs et la poursuite du mandat de six autres ont permis de préserver expertises et connaissance des dossiers au sein du conseil d'administration du RQD. Le conseil d'administration a tenu neuf réunions statutaires et un lac à l'épaule; le comité exécutif a pour sa part tenu cinq réunions statutaires. Un comité Relève à la direction générale, composé de Lucie Boissinot, Stéphane Labbé et Harold Rhéaume, a été accompagné dans sa démarche par la consultante Laurence Orillard.



Lac-à-l'épaule du RQD. Photo : Coralie Muroi

Parmi les nombreux dossiers dont les administrateurs ont été saisis tout au long de l'année, soulignons la démarche de consultation du milieu autour du bilan de la phase 1 du Plan directeur, les travaux du comité Diversité artistique et culturelle, le projet d'étude sur l'organisation du travail en danse et ses flux financiers avec l'Union des artistes et le ministère de la Culture et des Communications, le dossier du Théâtre de Verdure, les modifications de structures et de programmes des conseils des arts provincial et fédéral, et le dossier des successions en danse.



Harold Rhéaume – Président
Directeur général et artistique
Le Fils d'Adrien danse



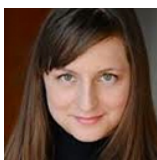
Catherine Tardif - Vice-présidente
Directrice générale et artistique
Et Marianne et Simon



Lucie Boissinot - Vice-présidente
Directrice artistique et des études,
École de danse contemporaine de
Montréal



Denis Bergeron - Secrétaire
Travailleur culturel, directeur exécutif
PROM'ART



Fannie Bellefeuille - Trésorière
Directrice générale
RUBBERBANDance Group



Geneviève Duong
Interprète



Lük Fleury
Directeur général et artistique
BIGICO



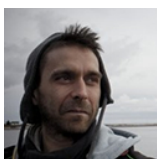
Tessa Goulet
Directrice générale
Le Carré des Lombes



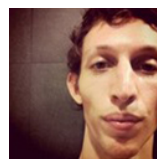
Caroline Gravel
Interprète et chorégraphe



Stéphane Labbé
Directeur général et artistique
Tangente



David Rancourt
Interprète et chorégraphe



David Albert-Toth
Interprète et chorégraphe



M^e Évelyne St-Pierre
Avocate

3. LE MEMBERSHIP DU RQD PASSE LA BARRE DES 500 MEMBRES



Membres du RQD. María Isabel Rondon © Anonyme / Léa Tremblay Fong © Anonyme / Kayo Yasuhara © Sandra Sunshine Photographie.

STATISTIQUES	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-2016
Membres corporatifs professionnels					
Compagnies	50	50	46	48	52
Diffuseurs	7	7	9	8	8
Écoles de danse	4	4	4	4	4
Organismes soutien/services	6	7	6	7	9
Associations professionnelles	-	1	-	-	-
Sous-total	67	69	65	67	73
Membres individuels professionnels					
Interprétation	211	212	222	205	206
Enseignement/recherche	66	61	56	58	54
Création / prod. / diff.	44	49	55	53	67
Sous-total	321	322	333	317	327
Membres stagiaires	-	-	63	85	85
Membres associés					
Organismes	-	1	5	6	6
Individus	72	71	6	8	12
Sous-total	72	72	11	14	18
Membres honoraires	6	6	6	13	13
TOTAL	466	469	478	496	516

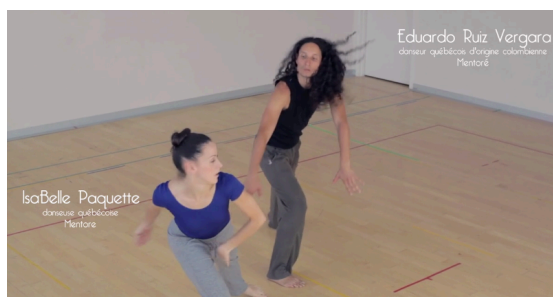
4. DES ACTIONS CONCRÈTES POUR UNE MEILLEURE INCLUSION DE LA DIVERSITÉ ARTISTIQUE ET CULTURELLE

À la recommandation du comité Diversité artistique et culturelle (DAC) du RQD, trois champs d'intervention ont fait l'objet d'actions concrètes en 2015-2016 : la vie associative, le développement professionnel et la valorisation de la discipline. En filigrane, la volonté d'abolir des barrières systémiques pouvant occasionner un manque de visibilité et de reconnaissance pour les artistes dits de la diversité.

Concrètement, des modifications à la Politique d'adhésion du RQD ont été apportées afin d'assurer une meilleure reconnaissance de la diversité des pratiques en danse et de faciliter le processus d'adhésion pour les nouveaux arrivants ainsi que pour les chorégraphes et les interprètes pratiquant une variété de genres de danse (hip-hop, danse classique indienne, danses africaines, etc.). Le RQD a également réalisé un sondage bilingue sur les besoins de formation et de perfectionnement des artistes de la diversité artistique et culturelle, sondage ayant mené à une série de recommandations du comité concernant l'offre de formation du RQD et la promotion de ces formations auprès des professionnels de la danse dits de la diversité. Enfin, le RQD a porté une attention particulière à la valorisation de la diversité artistique et culturelle dans ses outils de communication : dans son infolettre, il a produit sept articles touchant aux enjeux de la diversité artistique et culturelle; il a également relayé de nombreuses informations sur le portail Québec Danse et dans ses médias sociaux; dans la relance de sa campagne d'adhésion, en août, une série de témoignages de membres a mis à l'honneur la diversité culturelle, artistique et générationnelle du *membership* de l'association, à l'image du regroupement pluriel et inclusif qu'est le RQD aujourd'hui.

Le RQD remercie chaleureusement les administrateurs qui composaient le comité Diversité artistique et culturelle en 2015-2016 : David Albert-Toth, Pierre Des Marais, David Rancourt et Maria Isabel Rondon. En faisaient également partie Lorraine Hébert et Coralie Muroli du RQD.

En plus des travaux menés par le comité, le RQD a poursuivi son association au programme de Mentorat artistique professionnel de Diversité artistique Montréal (DAM). Ce programme a connu un véritable succès en danse et ce, dès la première année, avec l'engagement bénévole d'une quinzaine de mentors et la mise en place de six jumelages. Le RQD a par ailleurs participé aux Rencontres de la diversité, orchestrées par Vision Diversité sur le thème de la culture en mouvement, ainsi qu'à la Table ronde sur le pluralisme en danse, organisée à Ottawa par l'Assemblée canadienne de la danse (ACD-CDA), où de fructueux échanges ont porté sur le poids des mots, les pratiques et politiques inclusives et souples, ainsi que sur le renforcement de modèles de collaboration.



Mentorat artistique professionnel.
Photo : DAM / Les Deux Chats Films

5. MODIFICATIONS DE LA POLITIQUE D'ADHÉSION 2016-2017

Les modifications suivantes ont été adoptées à l'unanimité par le conseil d'administration du RQD en février 2016 :

- Les nouveaux arrivants au Québec n'étant pas en mesure de fournir les contrats et pièces justificatives exigés sont désormais admissibles dans la catégorie *membre stagiaire*.
- Les interprètes et les chorégraphes ne sont plus tenus de faire la preuve qu'ils ont cumulé 300 heures de travail dans un contexte de recherche et création pour devenir membres individuels professionnels, ce

critère s'étant souvent avéré difficile à prouver, notamment pour les chorégraphes indépendants et dans le contexte d'autoproductions.

- Pour les interprètes, toute prestation de danse est désormais admissible (et non plus uniquement celles données dans le cadre de représentations) afin de reconnaître les différents contextes dans lesquels s'exerce la profession de danseur aujourd'hui : vidéodanse et film de danse, *in situ* et autres formes atypiques de présentation.
- La catégorie *ex-professionnel de la danse* a été renommée *membre de cœur*, une dénomination qui siéra mieux aux membres concernés, soit toute personne ayant été membre du RQD et qui est en cessation définitive d'activité en danse ou en réorientation de carrière.

6. DES PARTENARIATS QUI STIMULENT LA VIE ASSOCIATIVE

Chaque année, le RQD apporte un soutien logistique, promotionnel ou financier à des initiatives qui touchent et interpellent largement la communauté de la danse professionnelle au Québec. En 2015-2016, le RQD s'est ainsi associé aux Prix de la danse de Montréal, au Party de Noël de Circuit-Est centre chorégraphique et au programme de Mentorat artistique professionnel de Diversité artistique Montréal.



Party de Noël de Circuit-Est
en collaboration avec le RQD
© Circuit-Est centre chorégraphique

7. L'ÉQUIPE DU RQD SUR LE TERRAIN

Fort de ses quelque 500 membres et de ses nombreux partenaires qui rendent la vie culturelle québécoise vivante et vibrante, le RQD cherche, autant que possible, à suivre les activités dans la communauté de la danse. Outre les nombreux spectacles de danse auxquels elle a assisté, l'équipe du RQD a participé à plus d'une centaine d'activités au cours de l'année, se partageant autant que faire se peut entre 5 à 7, lancements, conférences, vernissages, journées d'étude, dévoilements, etc. Parmi ces activités, mentionnons :

- Le lancement du livre *CAROL PRIEUR danseuse/dancer COMPAGNIE MARIE CHOUINARD*
- Le lancement de l'essai de Jérôme Pruneau, directeur général de DAM, *Il est temps de dire les choses*
- La Journée de réflexion sur les droits d'auteur et le legs artistique en danse, FJPP
- Le Congrès sur la diversité culturelle du Conseil québécois du théâtre
- Parcours Danse, La danse sur les routes du Québec
- Danse Transit, Centre de ressources et transition pour danseurs
- La remise des Prix de reconnaissance Essor par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- La Luncherie de Diagramme gestion culturelle sur le permis de travail canadien et ses dispenses
- Le lancement de la Cellule iDAM
- Rencontres de la diversité, organisées par Vision diversité
- Rencontres du Festival TransAmériques, dont celle portant sur les médias et la danse
- L'exposition sur Iro Valaskakis-Tembeck à la nouvelle maison de la culture de Côte-des-Neiges
- Le party de déménagement de l'Agora de la danse
- Les dévoilements de programmation de plusieurs de nos membres diffuseurs
- La journée professionnelle de la communauté de la danse de Québec
- Le vernissage d'exposition de la compagnie PPS Danse à la Place des arts
- L'assemblée générale d'ASSITEJ Canada (International Association of Theatre for Children and Young People)
- La Journée sans culture

II. REPRÉSENTATION

Les interventions du RQD ciblent les trois paliers de gouvernement et les instances responsables des politiques et des programmes reliés au domaine des arts et de la culture. Une part significative de son travail de représentation s'exerce au sein de deux coalitions : la Coalition canadienne des arts (CCA) et le Mouvement pour les arts et les lettres (MAL). Toutes deux partagent des objectifs similaires : faire augmenter les budgets des conseils des arts et, plus largement, les crédits alloués aux ministères responsables de la culture au Québec et au Canada. Leurs actions se déclinent autour de moments phares de l'actualité sur la scène politique : la préparation et le dévoilement des budgets annuels des gouvernements et les périodes de campagnes électorales battant en alternance sur la scène fédérale, provinciale ou municipale. Les deux Coalitions se font également entendre dans le cadre de grandes consultations sur des politiques, programmes ou autres mesures à renouveler ou à mettre sur pied, comme ce fut le cas, cette année, sur la scène fédérale et provinciale. Elles interviennent forcément en période de crises provoquées par des compressions dans les dépenses de l'État affectant non seulement les budgets alloués aux arts et à la culture, mais aussi ceux d'autres ministères, organismes publics et parapublics dont ils sont aussi dépendants. Ce à quoi le MAL a consacré une bonne part de ses énergies dans les deux dernières années.

Parallèlement à son engagement au sein de ces deux Coalitions, le RQD travaille activement à l'avancement de la discipline. Ses interventions s'inscrivent, depuis 2012, dans le droit fil du *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021*. Le RQD est donc sollicité à plusieurs titres : comme responsable d'actions identifiées dans le Plan directeur faisant partie intégrante de sa mission; comme partenaire d'actions initiées par des membres de la communauté de la danse ou des partenaires institutionnels; et comme porte-parole du milieu de la danse professionnelle du Québec dans le cadre de consultations initiées par les instances subventionnaires ou les pouvoirs publics. À ce chapitre, mentionnons que la refonte en cours des modèles de financement du Conseil des arts du Canada (CAC) et du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), ainsi que les travaux des ministères sur le renouvellement des politiques culturelles au Québec et au Canada, ont mobilisé le RQD tout au long de l'année 2015-2016. D'autres dossiers se sont imposés à l'agenda du RQD, la danse n'ayant pas été épargnée des coupes surprises annoncées par le CALQ en juin 2015, pas plus que des effets collatéraux des compressions gouvernementales effectuées en particulier dans le système scolaire et post secondaire.

Les interventions du RQD en représentation, qu'elles soient menées de son propre chef ou en concertation, comportent diverses tâches : recherche, documentation, consultation, veille médiatique et politique, partage d'informations, production de dossiers, rédaction d'avis, de mémoires et de lettres, sollicitation, préparation et suivi des rencontres avec fonctionnaires et élus des trois paliers gouvernementaux. Autant de responsabilités confiées à la direction générale qui peut compter sur le soutien du CA et l'appui au quotidien du Service des communications du RQD.

1. SUR LA SCÈNE CANADIENNE

C'est dans un contexte d'élections générales sur la scène fédérale, puis de changement de gouvernement à l'automne 2015, que la CCA se mettait en action. En plus de participer à plusieurs de ses activités, le RQD a suivi de près les travaux du CAC autour de son nouveau modèle de financement et de sa planification stratégique 2016-2021. Sont redevenus actifs deux dossiers stratégiques, à l'instigation de la nouvelle ministre de Patrimoine canadien : renouveler la politique culturelle canadienne à l'aune du virage numérique et remettre sur pied des programmes de soutien en développement des marchés extérieurs et en diffusion internationale. D'autres interventions du RQD, par le moyen de ses communications surtout, lui ont permis d'affirmer son engagement dans l'évolution de la danse au Canada et, plus largement, des arts et de la culture au pays.

1.1 Avec la Coalition canadienne des arts

Depuis décembre 2012, le RQD siège au comité de direction de la CCA. Autant que faire se peut, il participe aux réflexions et prises de décision concernant les stratégies, les contenus et les moyens à déployer pour mobiliser les milieux autour de revendications communes. Force est de constater, en dépit des efforts du MAL et du RQD, que la représentation québécoise au sein de la CCA reste faible. La qualité du travail de la Coalition canadienne et l'ardeur qu'y investissent ses membres et ses deux coprésidents ne sont pas en cause. Les raisons de cette situation sont plus complexes, la mise en veilleuse de la Conférence canadienne des arts et la multiplication des enjeux sectoriels et sous sectoriels sur la scène québécoise faisant certainement partie des explications possibles.

À l'agenda de la Coalition en 2015-2016 : la mise en œuvre d'une campagne de mobilisation et de communication dans un contexte d'élections fédérales (août-octobre 2015); la préparation de la Journée des arts sur la colline (octobre 2016), celle prévue en 2015 ayant été annulée à cause des élections; la formation de comités de travail, la préparation d'une campagne de recrutement et de financement; l'organisation et la tenue de la Rencontre des organismes de services au CAC (février 2016); la production de l'analyse du budget fédéral 2015; l'analyse du budget fédéral 2016 et la rédaction d'un communiqué (mars 2016); le dépôt d'un mémoire au Comité permanent des finances (août 2016).

Le RQD a participé aux rencontres statutaires du comité de direction entre août 2015 et avril 2016, cédant sa place, en mai 2016, à un autre représentant du MAL, le départ de la directrice générale du RQD ayant été annoncé en février 2016. Au nombre des activités dans lesquelles le RQD s'est impliqué, rappelons la campagne de mobilisation et de communication en période électorale et, en contexte, deux rencontres organisées par Culture Montréal avec des représentants du Parti libéral et un groupe de journalistes en point de presse; les communications autour du dévoilement du premier budget du gouvernement libéral; et l'organisation de la prochaine Journée des arts sur la colline (discussions sur une nouvelle formule, le mandat à confier à une firme de relations publiques, les moyens d'obtenir une participation significative des milieux culturels québécois, la contribution du MAL aux prises de rendez-vous avec les députés et ministres francophones ainsi qu'aux relations de presse avec les médias francophones). Le RQD a également participé à la Rencontre des organismes de service nationaux au CAC, organisée par l'un des comités de la Coalition canadienne. Sur le plan des communications, le RQD a diffusé régulièrement les nouvelles et autres types d'informations provenant de la Coalition canadienne dans son portail, sur son fil de presse, dans ses médias sociaux, et rédigé quelques nouvelles y faisant référence dans son Québec Danse Hebdo. Il est d'ailleurs permis de penser que le suivi accordé par le RQD aux actions de la CCA pendant la campagne électorale ait contribué à les répercuter sur la scène québécoise et à en faire parler dans les médias francophones, dont *La Presse*, *Le Devoir* et Radio Canada.

Des rencontres téléphoniques ont eu lieu entre le RQD et les coprésidents Kate Cornell et Frédéric Julien sur différents sujets : l'embauche d'une firme de relations publiques pour la Journée des arts sur la colline (automne 2015); les consultations organisées par Patrimoine canadien aux quatre coins du pays sur d'éventuels programmes de soutien au développement des marchés étrangers et à la diffusion internationale (janvier 2016); et la consultation en ligne lancée par le même ministère sur les technologies numériques (avril 2016). Enfin, en mai 2016, le RQD appuyait, dans une lettre personnalisée jointe au dossier, la candidature de Frédéric Julien au prix du Gestionnaire culturel (HEC-Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi Marcoux).

En appui aux actions de la Coalition canadienne des arts, le Mouvement pour les arts et les lettres ainsi que les associations qui en font partie, ont dirigé leurs membres, via leurs bulletins d'information et le site du MAL, vers la trousse électorale #VotezArts. Dans les suites du Budget fédéral 2016, le MAL faisait d'une pierre deux coups dans les médias francophones en diffusant son communiqué et celui de la Coalition canadienne des arts.

1.2 À propos du nouveau modèle de financement du CAC

La démarche de consultation à laquelle le Conseil des arts du Canada s'est engagé à l'endroit des milieux, le 4 juin 2015, date de présentation en vidéoconférence de la nouvelle architecture de ses programmes, s'est étendue jusqu'en mai 2016. Le RQD a profité de toutes les occasions (conférences téléphoniques, séances d'information en webinaires, sondages en ligne, rencontres et communications régulières avec le Service de la danse et séance plénière avec le directeur du CAC dans le cadre de la Rencontre des organismes de service à Ottawa) pour faire entendre les préoccupations de la communauté de la danse et pour les répercuter dans ses communications. Certaines de ces préoccupations trouvent des réponses dans les orientations et les mesures du Plan stratégique 2016-2021 du CAC. Parmi celles-ci, mentionnons : la place et le soutien accordés tant aux artistes des nouvelles générations et de la diversité artistique et culturelle qu'aux artistes et organismes établis; l'importance attribuée au critère de l'excellence artistique en relation avec l'amélioration des conditions de vie et de pratique des artistes; la volonté du CAC de se doter d'une stratégie numérique annoncée pour l'automne 2016. Cela dit, les questions reliées au nouveau système d'évaluation, à la composition des jurys, à la pondération des critères d'évaluation selon les environnements disciplinaires et les exigences propres à chaque discipline, ne trouveront vraisemblablement leurs réponses qu'en décembre 2017 au moment où le CAC mettra officiellement en œuvre et en ligne son nouveau modèle de financement.

En marge de cette démarche itérative de consultation, le RQD a entretenu des échanges réguliers avec le Service de la danse dans le but d'obtenir des informations et des précisions sur les différents programmes, dont celui intitulé *Rayonner au Canada*. Quelle place et quel soutien pourront y trouver les diffuseurs en danse, étant donné qu'ils relèvent de Patrimoine canadien depuis le tournant des années 1990? Dans la perspective où l'enveloppe de la danse bénéficierait d'une augmentation de ses fonds annoncés dans le Budget fédéral 2016, ce nouveau programme pourrait éventuellement leur être plus favorable.

Les impacts du nouveau modèle de financement sur la danse ne se feront véritablement sentir que dans quelques années. S'il reste encore des zones grises, concernant surtout le maintien des enveloppes disciplinaires et la répartition des nouveaux fonds, le Plan stratégique 2016-2021 propose néanmoins une vision de développement qui rencontre plusieurs défis propres à la discipline : l'équité, l'excellence artistique, la consolidation des organismes existants, l'engagement des artistes dans leurs communautés, l'innovation artistique et organisationnelle et un rayonnement accru des artistes sur la scène internationale.

1.2.1 En plénière avec les organismes de services nationaux

Les questions portées à l'attention du directeur du CAC par les organismes de services réunis en séance plénière visaient, entre autres, à le sensibiliser au rôle qu'ils sont appelés à jouer dans la mise en œuvre du nouveau modèle : celui d'interface entre les milieux et l'institution et de structure agissante dans des communautés confrontées à de nombreux et nouveaux défis tels que l'équité générationnelle et multiculturelle, l'adaptation à une économie numérique et collaborative, l'ouverture à de nouveaux modèles organisationnels et à de nouvelles formes de pratique tout en préservant l'équilibre des forces en présence au sein d'écosystèmes fragiles. Parmi les demandes adressées au directeur du CAC, la plus insistante consiste à assurer un meilleur soutien aux organismes de services dans le nouveau programme les concernant et dans l'organisation de rencontres annuelles avec le CAC et entre les organismes de services nationaux. Le rapport de la Rencontre des organismes de services de février 2016 contient également des recommandations formulées à l'endroit du CAC quant à l'application du principe d'équité dans les processus d'évaluation; au traitement des résultats et à leur accessibilité dans le CADAC; ainsi qu'à certaines règles imposant un plafond de 60 % au montant de subventions attribué aux organismes de services et fixant la durée de l'engagement du CAC à leur endroit à deux ans alors que l'ensemble des organismes établis bénéficieront d'un terme de quatre ans.

1.3 Avec le Service de la danse

Plusieurs sujets ont alimenté les échanges courriels et téléphoniques entre le RQD et la chef du Service, Caroline Lussier, au cours de l'année 2015-2016. Ils visaient à répondre à des questions reliées au modèle de financement qui, trop spécifiques à la discipline, ne trouvaient pas leur place dans les conférences avec les associations : la place des diffuseurs dans les nouveaux programmes, l'entrée en vigueur de mesures de soutien aux résidences et à la coproduction, le statut du RQD dans la nouvelle structure et la possibilité de déposer une nouvelle demande de soutien au fonctionnement en 2017 dans un contexte d'augmentation très significative des crédits. Le RQD trouvait également important d'informer le CAC de dossiers sur lesquels il aurait à se pencher à plus ou moins brève échéance : l'accueil de travailleurs étrangers, étant donné les ajustements apportés à la procédure par les ministères concernés, en février 2016, dont ne peuvent profiter que les compagnies de danse soutenues par le CAC, ce qui exclut une dizaine de compagnies québécoises; les successions, qui soulèvent dans la communauté de la danse, et plus particulièrement au sein des nouvelles générations, des questions interpellant directement les conseils des arts, leurs modes de gestion, d'évaluation et de répartition de fonds dans les cas de fermeture de compagnies, de transformation de mission ou de transmission à une nouvelle direction artistique. Quatre autres rencontres ont eu lieu, à l'automne 2015, dont deux portant sur le dossier du RQD et, en janvier 2016, et deux autres avec les communautés de Québec et de Montréal sur les tenants des nouveaux programmes du CAC.

Il importe de souligner l'intégrité, la disponibilité, l'écoute et la fine connaissance de la discipline et du milieu dont fait preuve la chef du Service de la danse : des qualités essentielles dans un contexte de changements qui continuent de susciter des inquiétudes, avouons-le, bien que les espoirs soient aussi permis.

1.4 En relation avec l'Assemblée canadienne de la danse (ACD-CDA)

Pour mémoire, rappelons que depuis octobre 2014, à l'issue d'une démarche de réflexion dirigée par la consultante Wendy Reid avec un comité constitué à parts égales de représentants des deux associations, et rendue possible grâce au soutien du Conseil des arts du Canada, le RQD et l'ACD-CDA sont liés par une entente de collaboration de deux ans. Celle-ci venant à échéance à l'automne 2016, les deux associations seront appelées au cours de la prochaine année à réfléchir ensemble aux suites à donner à cette première entente de collaboration.

Depuis lors, deux dossiers ont été travaillés en collaboration : la préparation des audiences dans le cadre des travaux du comité permanent de Patrimoine canadien sur le secteur de la danse, au printemps 2015, dont le rapport a été rendu public en juin 2015; et les modifications apportées par le gouvernement fédéral, en juillet 2014, aux Programmes Travailleurs étrangers temporaires et Mobilité internationale. En février 2016, dans les retombées des représentations effectuées de part et d'autre auprès de représentants des ministères concernés au Canada et au Québec, la procédure à suivre et les frais associés aux demandes d'admission des compagnies canadiennes en arts de la scène ont été adaptés à leurs réalités. Le RQD et l'ACD-CDA se sont alors vu confier la responsabilité de rédiger, au nom des compagnies qu'ils représentent, une lettre documentant les retombées, en termes de réciprocité dans leurs communautés respectives, de l'accueil d'artistes étrangers au sein des compagnies de danse. Ces lettres, à renouveler chaque année, doivent être jointes aux demandes que les compagnies doivent acheminer aux ministères assignés au Canada et au Québec.

D'autres circonstances, dont le fait que les deux directrices se retrouvent à la Coalition canadienne des arts, ont permis de partager des informations stratégiques en vue des consultations nationales menées par Patrimoine canadien, à l'hiver et au printemps 2016, sur le remplacement des programmes Promart et Routes commerciales, abolis en 2008. D'autre part, le RQD a été appelé à expliquer le fonctionnement du Mouvement pour les arts et les lettres à la directrice de l'ACD-CDA qui, à titre de coprésidente de la CCA, avait à réfléchir à

l'organisation de la prochaine Journée des Arts sur la colline, aux ressources et aux expertises nécessaires en relations publiques, aux communications et à la logistique.

1.5 D'autres interventions du RQD

Bien que déjà mentionnés, rappelons que le RQD avait à cœur de répercuter les revendications des deux Coalitions, plus particulièrement dans le cadre de tables rondes organisées par Culture Montréal avec des représentants de deux Partis de la scène fédérale et d'un point de presse avec les médias francophones. À deux reprises, le RQD fut invité à prendre la parole au nom du MAL, à propos de la forte mobilisation des milieux culturels au Canada durant la campagne électorale et concernant les investissements du gouvernement fédéral en culture.

Le RQD voulait également développer des contacts avec les nouvelles responsables des dossiers culturels à Patrimoine canadien et signifier son intérêt à participer aux consultations qui se préparaient. En plus de deux lettres adressées à la nouvelle ministre de Patrimoine canadien, il suit de près ses activités publiques et en rend compte dans ses nouvelles ou sur le fil de presse. Il profitait de ces deux consultations pour faire entendre les préoccupations de la danse pour, d'une part, le rétablissement et l'amélioration des programmes de soutien au développement des marchés étrangers et à la diffusion internationale, et, d'autre part, pour que ses défis particuliers d'adaptation au virage et à l'économie numériques soient pris en compte dans les travaux devant mener à une nouvelle politique culturelle canadienne. Enfin, il a pu exprimer de vive voix sa reconnaissance aux fonctionnaires des ministères concernés au Québec et au Canada par la gestion du programme Mobilité internationale, lors de la rencontre d'information sur les ajustements apportés à la procédure d'accueil d'artistes étrangers au sein de compagnies de danse.

Dans un tout autre registre, le RQD a travaillé à faire en sorte que la danse trouve sa place à ASSITEJ Canada, une association redevenue active en 2015, à l'instar d'autres associations nationales membres de ASSITEJ International qui incluent désormais la danse et, éventuellement, la musique et le cirque. Si pour le moment, le conseil d'administration n'est pas prêt à inclure d'autres disciplines en son sein, le RQD continuera de suivre l'évolution de ses travaux par l'entremise de l'un de ses membres, Pierre-Paul Savoie, élu à titre individuel comme administrateur.

2. SUR LA SCÈNE QUÉBÉCOISE

Une part importante du travail de représentation du RQD s'effectue avec le Mouvement pour les arts et les lettres, la seule coalition à avoir réussi à s'imposer au fil des ans auprès de la classe politique et des médias comme le porte-parole des revendications de plus de 10 000 artistes, écrivains et travailleurs culturels au Québec. Si sa présence dans les médias s'est faite plus discrète dans les deux dernières années, il n'en a pas moins été actif en amont et sur plusieurs fronts. Force est de constater que le plan d'austérité du gouvernement libéral et la ronde sans précédent de compressions des dépenses dans les ministères et les sociétés d'État ont ébranlé les milieux culturels. Au démantèlement de plusieurs structures soutenant le développement économique et culturel sur l'ensemble du territoire en 2014-2015, se sont ajoutées, au printemps 2015, des coupes de 15 % dans les budgets des Conseils régionaux de la culture et de 12,5 % dans celui du Conseil des arts et des lettres du Québec. L'onde de choc a été brutale et le MAL n'a pas hésité à se jeter dans la mêlée.

En parallèle aux actions du MAL, le RQD a été appelé à intervenir en réponse à l'exercice de rationalisation du CALQ, ou en réaction au boycottage des sorties culturelles et à la fermeture du Théâtre Centennial. D'autres sujets de préoccupation ont été abordés avec le CALQ au cours de l'année, dont les impacts de la transformation de son modèle de financement sur l'écosystème de la danse et les enjeux de financement de la 2^e phase du Plan directeur. Au nom de la danse, il a été appelé témoigner de ses réalités et de ses défis dans le

cadre de consultations du ministère de la Culture et des Communications portant sur le positionnement de la culture québécoise et la rémunération des artistes dans l'univers numérique, d'une part. Et, d'autre part, lors des audiences publiques tenues à Montréal sur le renouvellement de la politique culturelle de 1992, le 26 mai dernier. Enfin, sur la scène municipale, le RQD a été invité à participer à des consultations ou des tables de concertation.

2.1 Avec le Mouvement pour les arts et les lettres

Si ses interventions visent essentiellement l'augmentation du budget du CALQ, préserver la vitalité de l'écosystème culturel dont les artistes sont le cœur créatif est devenu le leitmotiv des dernières années au MAL. La préparation et le dévoilement des budgets annuels des gouvernements sont toujours des moments clés et, en période de campagne électorale, des temps forts. Le Mouvement n'hésite pas à prendre position dans des dossiers ayant des incidences sur l'avenir des arts et de la culture au Québec, généralement dans le cadre de consultations sur des politiques ou des projets de refonte de modèles et programmes de financement des arts et des lettres.

Depuis le premier budget Leitão, dévoilé le 4 juin 2014¹, la stratégie du MAL a surtout misé sur l'établissement d'un dialogue avec le ministère de la Culture et des Communications et la nouvelle ministre en titre, nommée depuis février 2016 au ministère de l'Enseignement supérieur. Protéger le budget du CALQ, tout en faisant valoir l'urgence de nouveaux investissements évalués à 45 millions de dollars en 2016, figure en tête de liste de ses revendications en 2015-2016. La conjoncture s'y prêtant, il réclame plus de transparence dans la publication des crédits budgétaires du gouvernement et la tenue d'un Sommet sur la culture devant les transformations en cours du système de financement des arts et de la culture au Québec. La plus grande part de son travail en 2015-2016 a consisté à sensibiliser les décideurs aux effets collatéraux des compressions budgétaires des dernières années sur l'écologie du secteur des arts et des lettres.

2.1.1 Autour du budget 2016

Pour mémoire, rappelons que le Mouvement pour les arts et les lettres, au sortir de la rencontre du 23 juin 2015 au CALQ, diffusait un communiqué dans lequel il exprimait son état de choc : « Le gouvernement du Québec impose une coupe sans précédent au Conseil des arts et des lettres du Québec ». Dans le même mouvement, et bénéficiant d'une couverture de presse impressionnante jusqu'au 16 juillet, il sollicitait une rencontre d'urgence avec la ministre de la Culture et des Communications, avec l'espoir de récupérer la mise. Lors de la rencontre du 9 juillet 2015, à laquelle le RQD participait, le Ministère convenait, à tout le moins, de l'importance de documenter les effets collatéraux de la politique d'austérité du gouvernement sur le milieu des arts et des lettres, et sollicitait la collaboration du Mouvement.

En février 2016, à l'issue de plusieurs rencontres de travail réunissant depuis septembre 2015 des représentants du MCC, des membres du MAL et la firme de recherche Art Expert, mandaté pour mener l'étude, le MCC rendait accessible sur son site le *Portrait du soutien financier gouvernemental aux organismes en arts et en lettres au Québec*. Bien que l'étude n'avait pas pour objet de faire des recommandations chiffrées, l'examen de l'évolution du financement des arts et des lettres par toutes les instances subventionnaires entre 2008 et 2014, ainsi que l'analyse de sept cas de figure, dont celui du RQD, font ressortir la fragilité des organismes culturels et la

¹ Dans le budget Leitão, plusieurs structures de concertation en développement économique et culturel sur le territoire (Conférence régionale des élus (CRÉ), Centre local de développement (CLD), Forum Jeunesse, Fondation villes et villages d'art et de patrimoine) ont été abolies ou privées de financement. De plus, plusieurs crédits d'impôt ont été supprimés, dont ceux accordés aux industries culturelles. Le budget 2014 annonçait par contre 110 millions de dollars dans le Plan culturel numérique du Québec, 5 millions de dollars dans le Fonds Avenir Mécénat Culture et 4,2 millions de dollars partagés entre le CALQ et la SODEQ pour soutenir les activités de promotion et de diffusion internationales.

précarité des emplois ainsi que les difficultés à maintenir leurs activités après avoir subi des coupes ou diminutions de subvention, des pertes en commandites ou des désistements de la part de partenaires avec qui ils avaient développé des projets ou des liens d'affaires. En somme, et c'était le principal défi de l'étude : faire la preuve de l'effet cumulatif des compressions du gouvernement depuis 2014 sur le secteur des arts et des lettres, étant donné la démultiplication des sources de financement public et privé.

En parallèle à cette démarche avec le MCC, le Mouvement s'adressait par lettres au Premier ministre, au ministre des Finances et au Président du Conseil du trésor, pour leur faire part des effets collatéraux des compressions sur le milieu des arts et des lettres, et pour leur exprimer le souhait d'être entendu en consultations prébudgétaires. Bien que cette demande ne fût pas agréée, le ministère de la Culture et des Communications avait en mains une étude lui permettant d'éviter de nouvelles coupes au CALQ et dans des programmes du MCC venant en soutien à plusieurs structures associatives réparties sur le territoire. Il faut savoir que ces associations sont dans la mire du gouvernement depuis les conclusions du rapport Godbout et Robillard sur la révision de l'ensemble des programmes de l'État.

Jusqu'au dévoilement du budget 2016, le MAL a cultivé l'espoir que le gouvernement se ravise en réinvestissant les 2, 5 millions de dollars retranchés du budget du CALQ. Il a finalement appris, le 17 mars 2016, que le CALQ était épargné de nouvelles coupes, que le ministère de la Culture et des Communications se voyait allouer 10 millions de dollars supplémentaires, dont 5 millions de dollars, renouvelés sur cinq ans et confiés au CALQ pour soutenir la création en direction des jeunes de la catégorie des 4 à 11 ans. Il est permis de croire que le travail du MAL avec le ministère de la Culture et des Communications et la firme Art Expert a contribué à la lutte, menée par ailleurs et conjointement par les associations en arts de la scène, dont le RQD, pour que les pertes découlant du boycottage des sorties culturelles soient compensées.

Quoi qu'il en soit, au sortir du huis clos sur le budget 2016, le Mouvement diffusait un communiqué dans lequel il exprimait néanmoins sa déception : le troisième budget Leitão ne reconnaît toujours pas le besoin de redressement structurel du budget du Conseil des arts et des lettres du Québec qui nécessite une hausse de 45 millions de dollars pour répondre à la croissance des demandes et au poids grandissant du secteur culturel dans l'économie du Québec. Dans une entrevue publiée dans *Le Devoir* du 2 avril 2016, la directrice du RQD, au nom du MAL, reprend le même message en utilisant pour exemple les engagements récents du nouveau gouvernement élu sur la scène fédérale à l'endroit des arts et de la culture au pays.

2.1.2 Sous les auspices d'un nouveau ministre de la Culture

Le projet de revoir la politique culturelle de 1992 flottait dans l'air depuis 2013, ce qui explique que déjà, à l'automne 2013, le Mouvement sondait le terrain en rencontrant sous-ministre et ministre en titre au MCC. La grande consultation nationale et citoyenne est enfin lancée le 15 février 2016 par la ministre d'alors, Hélène David. Elle sera finalement présidée, après quelques réaménagements d'horaire, par le nouveau ministre, Luc Fortin, qui tiendra audiences dans dix-sept villes et régions du Québec. Ce calendrier, pour le moins contraignant quant aux dates de dépôt des mémoires pour être possiblement invités à les présenter en audiences publiques, explique que plusieurs associations et regroupements n'aient pas pu respecter les échéances, dont le RQD et le MAL. Comme plus de trois cents autres groupes ou personnes, ce dernier déposa son mémoire, le 26 août dernier, jour de clôture des consultations et des audiences à Montréal.

Le mémoire du Mouvement reprend substantiellement l'argumentaire financier qu'il a développé autour du sous-financement du CALQ, bien que les chiffres avancés aujourd'hui soient le résultat d'une mise à jour, effectuée à l'été 2016, d'une étude de 2008. Sur les dix-sept recommandations qu'il adresse au ministre Luc Fortin, six concernent le déficit structurel et financier du Conseil des arts eu égard à sa mission. Toutes les recommandations s'inscrivent toutefois dans une perspective de redéploiement de la mission du ministère de la

Culture et des Communications, en insistant sur le renforcement des maillons de la chaîne (recherche, création, production, diffusion et formation) et de l'écosystème des arts et des lettres au Québec. Sont ainsi réaffirmés : le rôle pivot des artistes professionnels dans l'édification d'une culture identitaire et dans son rayonnement dans le monde; la nécessité de les soutenir dans toutes les étapes de leur carrière selon des critères d'excellence, de liberté et d'autonomie artistique; et l'obligation du gouvernement de leur garantir des conditions de pratique et de vie adéquates où qu'ils soient sur le territoire, parmi d'autres de ses responsabilités culturelles à l'endroit des jeunes et des citoyens. L'une des dernières recommandations propose la formation d'un comité interministériel présidé par le ministre de la Culture et des Communications et réunissant, autour de la mise en œuvre de la nouvelle politique culturelle, les ministres d'une dizaine de ministères : Économie, Éducation, Enseignement supérieur, Science et Innovation, Relations internationales, Affaires municipales et Occupation du territoire, Emploi et Solidarité sociale, Développement durable et Tourisme.

Il importe de mentionner que l'un des anciens membres du MAL, après avoir quitté la direction du Conseil québécois de la musique, a été invité à faire partie du comité de suivi associé à la démarche de consultation du Ministère.

2.2 Le RQD en action



Lorraine Hébert. Photo : Adrienne Surprenant

Les interventions du RQD, disons-le d'entrée de jeu, n'ont malheureusement pas réussi à juguler les effets des compressions du gouvernement québécois sur la danse. Ceux-ci se sont traduits en 2015-2016 par des pertes financières significatives. Bien qu'il soit encore difficile d'en chiffrer la valeur exacte, la coupe de 12,5 % au CALQ a touché tous les organismes de services, y compris le RQD, ainsi que plusieurs compagnies et organismes de diffusion. Comme cette coupe n'est pas levée en 2016, il faut s'attendre à de nouveaux efforts de rationalisation dans les effectifs et les services et, dans certains cas, à

une augmentation du déficit budgétaire enregistré en 2015. En fin de saison, la danse perdait un lieu majeur de diffusion à Lennoxville, en dépit des pressions exercées sur le CA de l'Université Bishop's et d'alertes sonnées au MCC et au CALQ. Entre temps, le RQD menait avec d'autres regroupements et associations disciplinaires une opération de sensibilisation des pouvoirs publics aux impacts du boycottage des sorties culturelles sur toute la chaîne de production et diffusion en jeune public. Opération qui lui a permis de confirmer le peu de reconnaissance de la danse jeune public dans le paysage culturel québécois. À différentes occasions, au cours de l'année, le RQD a pu partager avec les représentants du CALQ les doléances des membres sur les ponctions effectuées dans certains programmes et la suspension de la mesure de coproduction, ainsi que sur leurs craintes concernant le nouveau modèle de financement. L'approche transversale et pluridisciplinaire mise de l'avant tend à gommer les disparités entre les disciplines et, dans le cas plus précis de la danse, les particularités et les fragilités de son écosystème.

En bref, pour être en mesure d'intervenir le plus judicieusement possible sur différents fronts, il a fallu sonder, consulter, documenter, chiffrer, faire des appels à l'action, des relances téléphoniques, répondre à des sondages et participer à des consultations, à de groupes de réflexion et de pression.

2.2.1 En réponse à la coupe imposée au CALQ

Dans les jours qui ont suivi l'annonce par le président-directeur général d'une coupe de 2,5 millions de dollars dans le budget du CALQ, le 23 juin exactement, le RQD rencontrait les quatre organismes de services en danse qui, comme lui, devaient éponger une coupe de 12,5 % dans leurs subventions de fonctionnement pour l'année 2015-2016, soit l'équivalent de 106 000 \$ retranchés d'un coup de l'enveloppe de la danse. Pour convenir de rédiger chacun une lettre expliquant à la ministre de la Culture et des Communications sa mission et son rôle

auprès des artistes et des compagnies de danse d'une part, et d'autre part, les impacts de cette coupe sur l'offre et la qualité des services offerts à la communauté. Par ailleurs, le RQD acheminait à la Ministre, le 4 juillet 2015, une lettre dans laquelle il faisait valoir la place centrale occupée par les organismes de services dans l'écosystème de la danse et présentait une première estimation chiffrée des effets de la coupe imposée au CALQ : plus ou moins 500 000 \$ équivalant en pourcentage à 20 % des 2,5 millions de dollars. Lors de la rencontre avec la Ministre, sollicitée d'urgence par le MAL, le 9 juillet 2015, le RQD s'appuyait sur les organismes de services en danse pour illustrer les effets d'une coupe de 2,5 millions de dollars sur les créateurs, contredisant ainsi l'argument que de réduire les effectifs dans des structures administratives ne toucherait pas les artistes. Et que de toute manière, elle ne pouvait pas s'ingérer dans les décisions prises par le CA du CALQ, alors que ce dernier devait obligatoirement réduire de 12,5 % les montants de subventions au fonctionnement de l'ensemble des associations et organismes de services. Tel qu'expliqué par le président-directeur général d'alors, les ponctions effectuées dans différents programmes relevaient d'une décision du CA du CALQ qui, avait-il ajouté, avait fait en sorte qu'elles ne soient pas trop visibles.

Par la suite, sur la base des informations fournies par des compagnies constatant une diminution de 25 % à 15 % des montants de subvention habituellement obtenue pour leurs activités en diffusion internationale, ainsi que par des diffuseurs s'étant vu refuser des subventions pour l'accueil de spectacles étrangers, le RQD révisait à la hausse sa première évaluation des impacts. En incluant la subvention de 300 000 \$ normalement réservée à la compagnie La La La Human Steps qui venait d'annoncer sa fermeture, les pertes en danse s'élevaient ainsi à plus de 800 000 \$, haussant à 35 % le pourcentage de la coupe absorbée par une seule discipline. L'information publiée dans le Québec Danse Hebdo sera par la suite rectifiée, le président-directeur général du CALQ ayant annoncé, à l'ouverture de la saison de l'Agora de la danse, que la subvention réservée à la compagnie La La La Human Steps restait dans l'enveloppe de la danse. Le RQD diffusera la bonne nouvelle, tout en rappelant que les pertes subies en danse risquaient, malgré tout, d'atteindre les 500 000 \$, d'après la toute première évaluation. Ce que le RQD pourra vérifier dans les semaines qui viennent, le rapport annuel 2015 étant disponible depuis peu.

Bien que les crédits additionnels de 1,2 million de dollars alloués annuellement à la danse, depuis 2012 jusqu'en 2017, aient été préservés, ces fonds ne viennent pas compenser les pertes encourues avec la suspension de la mesure de coproduction et les ponctions effectuées dans les programmes de soutien à la diffusion internationale et à l'accueil de spectacles étrangers.

Au cours de l'automne 2015, le RQD voyait son intuition confirmée : la coupe au CALQ permettait de récupérer 2,5 millions de dollars pour financer deux mesures du Plan culturel numérique. Or, les subventions obtenues en danse, à l'issue du concours du printemps 2015, ne représentent que 217 000 \$, soit 8 % des 2,5 millions \$ distribués. Et d'avoir à réexpliquer les raisons pour lesquelles la danse ne réussit pas à mieux tirer son épingle du jeu avec ce genre de mesures, dont celle de Placements Culture, lors d'une rencontre de bilan avec le CALQ en septembre dernier.

2.2.2 En relation avec le CALQ

D'emblée, il faut reconnaître la disponibilité des membres de l'équipe du CALQ et leur empressement à répondre aux demandes de rencontres et d'informations. Retenons la contribution du Conseil au bilan des retombées du Plan directeur, sa part consistant à documenter la répartition des 6 millions de dollars accordés à la danse entre 2012 et 2017. Rappelons aussi son soutien, depuis 2013, à différents projets portés par le RQD en relation avec le Plan directeur : la réalisation d'un État des lieux du patrimoine en danse, les travaux du chantier des relations professionnelles, la démarche de consultation avec le milieu en vue de préparer le lancement de la 2^e phase du Plan directeur, et son engagement dans deux projets en développement, dont une étude sur l'organisation du travail en danse et ses flux financiers en collaboration avec l'UDA. Et parmi les sujets

traités lors de rencontres ou échanges par courriel ou au téléphone, rappelons : la nécessité de rétablir la mesure de soutien à la coproduction, la situation de la diffusion de la danse sur la scène internationale, les problèmes entourant la syndicalisation dans le secteur, les questions soulevées par les successions en danse et qui l'interpellent directement, les impacts financiers de la fermeture du Théâtre Centennial sur une dizaine de compagnies de danse et la possibilité que le CALQ leur viennent en aide. D'autres informations ont été partagées sur l'évolution du financement en danse depuis 2008 à partir des chiffres rendus disponibles par le CALQ dans ses rapports annuels ou accessibles dans l'Observatoire de la Culture.

Est-il besoin de dire que le RQD a réitéré sa demande de retrouver, au sein de la nouvelle structure organisationnelle du CALQ, une personne affectée à la coordination des dossiers en danse et qui, détenant une fine connaissance de ses défis et enjeux, soit consultée sur les changements envisagés dans les programmes et les mécanismes d'évaluation et de répartition des fonds. Si la diversité, la flexibilité, l'équité, la simplicité et l'accessibilité sont autant d'améliorations que le CALQ veut apporter à son modèle de financement, de quels outils disposera-t-il pour analyser les effets réels de son nouveau modèle de financement sur la discipline? Lors de la dernière rencontre, en septembre 2016, la directrice générale sortante a fait sa dernière et grande demande : que la danse fasse l'objet d'une attention très particulière et que sa culture, qui a été longue à implanter au CALQ, soit préservée et enrichie.

2.2.3 La fermeture du Théâtre Centennial

À l'automne 2015, le RQD participait à une campagne de soutien en vue d'assurer la tenue de la saison 2014-2015 du Théâtre Centennial. Le CALQ et la ville de Sherbrooke ont contribué pour une bonne part au financement de la programmation de saison. Huit mois plus tard, le RQD apprenait par l'un de ses membres que le CA de l'Université Bishop était sur le point de signer l'arrêt de mort de ce lieu de diffusion en arts de la scène, évoquant l'obligation de rationaliser ses dépenses sous l'effet des compressions gouvernementales dans les programmes d'enseignement post-secondaire. Poussant plus loin l'investigation auprès des personnes directement concernées, le RQD comprenait que le départ de la directrice de la programmation du Théâtre Centennial était imminent alors que 10 compagnies de danse devaient normalement y être programmées ou accueillies en résidence. Le RQD prenait en charge, toutes affaires cessantes, la rédaction d'un communiqué et d'une lettre adressée au président du CA de l'Université et envoyée en copie conforme au ministre de la Culture et des Communications, à la ministre de l'Enseignement supérieur et à la nouvelle présidente-directrice générale du CALQ. En dépit de la couverture de presse (8 nouvelles dans les médias de l'Estrie, dont 3 à Radio-Canada national et régional), soulignant l'importance de ce lieu de diffusion pour la communauté estrienne et la haute qualité de ses programmations en danse et en musique, le couperet tombait le 18 mai 2016.

La fermeture d'un lieu d'accueil exceptionnel pour la danse, quand on sait qu'on peut les compter sur les doigts d'une seule main, fait partie des effets collatéraux des mesures de redressement des finances de l'État. En juin 2016, le RQD déposait au CALQ un rapport documenté et chiffré des impacts de cette fermeture sur les compagnies (+ ou - 77 000 \$), avec l'espoir de compensations financières. Lors de la rencontre de septembre avec le CALQ, le RQD apprenait qu'il travaillait sur un scénario de relocalisation des programmations du Centennial. Quant à la demande d'une mesure de compensations



Salle du Théâtre Centennial

remise sur la table du CALQ, rien ne permet de croire qu'elle soit encore à l'étude. Un dossier à suivre de très près.

2.2.4 Les consultations du MCC

En préparation du forum sur les défis de positionnement de la culture québécoise dans la sphère numérique et la problématique de rémunération des artistes et autres producteurs de contenus web, le RQD a été consulté à deux reprises par une équipe de l'INRS mandatée par le MCC pour dresser un portrait de situation et dégager des pistes de réflexion. Les travaux se sont étalés sur plus d'un an et les conclusions du rapport de l'INRS ont été présentées et discutées en atelier, lors d'un forum de deux jours organisé par le MCC au printemps dernier. Les communications, conférences, ateliers et plénières étaient de très haut niveau et des plus stimulante, malgré l'étendue et la complexité des aspects à considérer : économiques, politiques, juridiques, stratégiques et artistiques. Chose certaine, la danse doit se donner les moyens de faire partie de l'équation dans l'articulation des stratégies numériques que le MCC, en collaboration avec d'autres ministères, veut inscrire dans le plan d'action de sa nouvelle politique culturelle. De la même façon, la danse doit être partie prenante des travaux devant mener sur la scène fédérale à des stratégies numériques, tant à Patrimoine canadien qu'au Conseil des arts du Canada.

C'est avec l'intention ferme de participer à une autre démarche de consultation, cette fois sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec, que la directrice du RQD s'est lancée dans la rédaction d'un mémoire, pour finalement admettre que les délais imposés pour être possiblement entendus à Montréal ou à Québec rendaient la tâche impossible. Il faut dire que le RQD venait de lancer une démarche de consultation sur les aboutissants du Plan directeur arrivé à mi-parcours. Quoi qu'il en soit, le travail de lecture, de documentation, de réflexion et de rédaction est venu nourrir le témoignage livré par le RQD en fin d'auditions à Montréal, le 26 août dernier. Essentiellement, le RQD a insisté pour que la culture soit officiellement reconnue comme une mission essentielle de l'État et pour que le ministère de la Culture et des Communications et son ministre en titre disposent de leviers à la hauteur des exigences d'une démocratisation de la culture à l'échelle du territoire. Quant à l'enjeu du financement des arts et de la culture, le RQD a affirmé que le gouvernement en avait les moyens, en référant à des études récentes. Dans les quatre minutes qui lui étaient allouées, le RQD a choisi de parler de l'urgence de mesures assurant aux artistes et autres travailleurs autonomes un filet de sécurité sociale, à l'exemple d'autres pays auxquels réfère une étude récente réalisée pour le compte du MCC et accessible sur son site (sous la direction de Martine D'Amours, 2013). Le RQD a aussi exprimé le souhait que le principe d'équité s'applique aux disciplines, aux artistes de la diversité culturelle, aux femmes, aux nouvelles générations, incluant les artistes à mi carrière, et entre les régions et les grands centres. Pour finalement inviter le Ministre à prendre connaissance du Plan directeur de la danse professionnelle du Québec et profiter de l'occasion pour lui annoncer le dépôt d'un rapport documentant les avancées du Plan directeur et ses perspectives pour les prochaines années.

Il importe de souligner deux excellents mémoires déposés à la date butoir du 26 août dernier, dont l'un sous la forme d'un manifeste signé par les membres artistes et travailleurs culturels de Circuit-Est centre chorégraphique et l'autre, par les initiateurs de la Journée sans culture tenue au printemps 2016. Et de remercier Francine Châteauvert, de la compagnie Sursaut, pour son témoignage fort remarqué lors des auditions à Sherbrooke. Le RQD suivra de près les travaux d'élaboration de la prochaine politique culturelle du Québec qui, tel qu'annoncé par le ministre Luc Fortin, donneront lieu à une commission parlementaire, à l'hiver 2016-2017, où il sera de nouveau possible de se faire entendre.

2.2.5 Quelques constats tirés du boycottage des sorties culturelles

De savoir que le secteur de la danse jeune public est en grande effervescence est réjouissant. C'est ce que donne à voir le dernier I-Mouvance consacré à la danse jeune public, produit et diffusé dans les deux langues par le RQD, en octobre 2015 et en janvier 2016 respectivement. En parallèle, et en collaboration avec la Danse sur les routes du Québec (La DSR), le RQD a dressé un premier portrait de ce secteur d'activités qui permet de mieux cerner ses conditions de pratique et, en regard, les défis à relever pour les artistes et compagnies en danse jeune public. Parmi eux : trouver leur juste part dans le système de financement des arts; avoir accès à des activités de formation et de perfectionnement adaptées à leurs besoins; et, arriver à se tailler une meilleure place dans les réseaux actuels de diffusion sur le territoire et dans le système scolaire. À ce sujet, les chiffres compilés par la suite par les deux organismes pour documenter l'impact du boycottage des sorties culturelles, donnent la mesure du chemin à ouvrir.

Les réseaux sont déjà engorgés et les diffuseurs qui programment de la danse jeune public en dehors de Montréal – le RQD n'ayant pas réussi à avoir des statistiques sur l'activité en danse dans le réseau Accès Culture – sont peu nombreux. La majorité d'entre eux, sinon tous, sont rattachés à La DSR. Selon les chiffres rendus disponibles par cette dernière, 13 diffuseurs, sur les 17 qu'elle soutient, ont l'habitude de présenter des spectacles de danse en scolaire. Selon une moyenne établie sur les cinq dernières années, ils accueillent annuellement 16 spectacles différents et offrent 28 représentations en danse jeune public. L'année 2015-2016 fait évidemment baisser la moyenne, puisque que le boycottage a entraîné une diminution de 45 % du nombre de spectacles accueillis et de 41% le nombre de représentations données. Cela dit, depuis 2012, si l'on excepte 2015-2016, le nombre de spectacles jeune public dans le réseau de La DSR est passé de 16 à 22 et le nombre de représentations, de 26 à 37. L'intérêt de ce groupe de diffuseurs pour la danse jeune public est réel, ce que la table ronde organisée sur la danse jeune public, lors du Parcours Danse de décembre 2015, faisait ressortir fort agréablement. Le RQD, qui participait à cette table ronde, a tenu à saluer l'apport essentiel des diffuseurs au développement de ce secteur de pratique, appelé, si on lui en donne les moyens, à jouer un rôle majeur dans l'essor de la discipline, et à bien des égards. Au-delà, donc, du seul enjeu de développer les publics de la danse.

Poursuivant l'examen de la place de la danse jeune public dans les réseaux permettant de rejoindre les jeunes, le RQD observe un très faible taux de pénétration de la danse dans les écoles par l'entremise, notamment, du programme La culture à l'école. La situation mérite d'être documentée en collaboration avec le MCC et le MELS, car l'intérêt des enseignants pour des activités en danse semble nettement en deçà de l'offre affichée dans le Répertoire de La Culture à l'école. Un autre aspect de l'analyse devrait considérer les activités en danse jeune public sur l'île de Montréal et prendre en compte le rôle joué par différents acteurs : les comités culturels, Une école montréalaise pour tous et le réseau Accès Culture. À l'occasion de l'une des rencontres des regroupements et associations en arts de la scène, autour du boycottage des sorties culturelles et avec des représentants du MCC, le RQD a réitéré sa demande, cette fois avec insistance, que la danse soit représentée au Comité de concertation Culture-Éducation sur les sorties culturelles, au même titre que d'autres disciplines très bien représentées. La réponse obtenue relance en partie la balle dans le camp du théâtre jeune public, étant donné le refus du MCC d'élargir le nombre de représentants à cette table. Cette question délicate a été abordée avec la direction générale de TUEJ et la discussion se poursuivra, car les deux associations ont développé une belle complicité dans la dernière année. Quelle que soit la solution, les astres semblent alignés pour le MELS et le MCC et en faveur de nouveaux investissements dans les programmes de Culture à l'école, dans les retombées de la nouvelle politique culturelle.

Il importe ici de retenir que les chiffres colligés par le RQD auprès de 7 compagnies en danse jeune public affichent des pertes de plus de 26 000 \$, soit une réduction de 10 % des revenus moyens tirés de la diffusion sur le marché québécois dans les trois dernières années. Les pertes seraient nettement plus élevées si les diffuseurs n'avaient pas versé de cachets compensatoires dans le cas des 6 représentations annulées (11 000 \$).

Un dernier constat s'impose : à l'issue d'un premier exercice de répartition des crédits de 5 millions de dollars destinés aux créateurs qui s'adressent aux enfants de la catégorie des 4 à 11 ans, les compagnies de danse récoltent ensemble 93 200 \$ sur le 1 277 500 \$ attribués aux créateurs en jeune public, soit l'équivalent de 10 % de cette enveloppe. Quant aux subventions versées aux diffuseurs spécialisés et pluridisciplinaires, elles totalisent 1 590 000 \$. Il s'avère toutefois difficile d'en chiffrer les retombées sur la danse, à moins de considérer un à un chaque diffuseur et la part consacrée aux spectacles en danse jeune public dans sa programmation annuelle. En somme : pour que la danse profite davantage de ce mode de répartition transversale, il faudrait que sa masse critique soit beaucoup plus imposante, que son écosystème soit plus développé et que tous les acteurs dont elle dépend, dont les diffuseurs pluridisciplinaires, aient davantage de soutien et de moyens.

2.2.6 Sur la scène municipale

Les interventions du RQD sur la scène montréalaise pourraient être beaucoup plus importantes, eu égard à la multitude des dossiers pilotés par la ville centre, les arrondissements, la Direction de la culture et du patrimoine qui chapeaute plusieurs réseaux et services, le Conseil des arts de Montréal et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, et qui ont des incidences sur le déploiement de la danse en région métropolitaine. Qu'on songe aux projets d'équipements culturels dans les quartiers et les arrondissements, aux programmes et autres mesures de soutien à la médiation culturelle, à la diffusion du patrimoine et à des activités en loisirs culturels favorisant le maillage entre artistes professionnels et amateurs. C'est sans compter les consultations menées par les arrondissements pour se doter de plans d'action culturelle, les études économiques auxquelles les associations sont invitées à participer, et tous ces partenariats à tisser avec des organismes se consacrant à l'amélioration des conditions de pratique et de vie des artistes et travailleurs culturels issus de la diversité culturelle.

À l'automne 2015, le RQD participait à deux rencontres de consultation. La première, convoquée et animée par la directrice générale du Conseil des arts de Montréal en préparation d'une nouvelle planification stratégique, rassemblait tous les regroupements et organismes reliés à la diversité linguistique et culturelle pour discuter des quatre priorités stratégiques retenues par le CAM : Relève, Diversité, Innovation et Arts-Affaires. Une attention particulière fut accordée aux enjeux de la diversité culturelle, au rôle des regroupements disciplinaires et aux liens à développer avec les organismes qui y sont dédiés.

La deuxième rencontre, qualifiée d'exploratoire et organisée par le réseau Accès culture de la Direction du développement de la culture et du Patrimoine de la ville de Montréal, s'inscrivait dans une réflexion sur le développement d'une nouvelle vision de Montréal métropole culturelle. Il s'agissait, dans un premier temps, de prendre la mesure des avancées de la politique culturelle 2005-2015, en témoignant de ses retombées dans les différents secteurs d'activités représentés autour de la table. Dans un deuxième temps, les participants devaient nommer ce qu'ils considéraient être des impératifs de développement dans leurs domaines d'intervention respectifs : loisirs culturels, bibliothèques, pratiques artistiques professionnelles ou amateurs, lieux de diffusion, maisons de la culture, organismes de soutien, etc. La séance était présidée par Chantal Rossi, conseillère associée à la culture, au patrimoine et au design au comité exécutif de la Ville de Montréal, accompagnée plusieurs représentants de la Direction du développement de la culture et du patrimoine de la ville de Montréal, dont Jean-Robert Choquet (alors directeur du Service de la culture) et Gina Tremblay (chef de division action culturelle et partenariat-Service de la culture).

Dans un autre ordre d'idée, le RQD était invité en septembre 2015 à faire partie de la table de concertation de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, dans les retombées de sa participation aux consultations effectuées au printemps 2015 sur un projet de plan d'action culturelle. Devant le peu de disponibilité de la directrice générale, le CA du RQD y déléguait Denis Bergeron. Celui-ci reprenait en mains le dossier du Théâtre de Verdure, qui avait fait l'objet de plusieurs interventions du RQD dans les deux dernières années et aux différents échelons de

l'appareil politique. Démarches qui se sont avérées sans succès, malgré l'engagement ferme du maire Denis Coderre d'un théâtre en ordre de marche au printemps 2017. Aux dernières nouvelles, le projet de reconstruction du Théâtre de Verdure est sur la table à dessin d'une nouvelle équipe d'architectes et l'ouverture n'aura vraisemblablement pas lieu avant le printemps 2019. Une programmation d'été, réduite et adaptée à des conditions de représentation extérieures est la solution de remplacement.

Soulignons, en revanche, la belle avancée d'avoir réussi à réunir, en juin 2016, autour d'une même table et du Plan directeur arrivé à mi-parcours, des représentants des Services culturels de Montréal, Québec et Sherbrooke, ainsi que des trois conseils des arts.

2.2.7 Autres interventions du RQD

- Trois entretiens donnés à deux journalistes de *La Presse* sur la fermeture de la compagnie La La La Human Steps (septembre-octobre 2015);
- Entretien donné au journaliste Michel Labrecque de la radio de ICI-Radio Canada, dans le cadre d'un reportage sur la situation de danse diffusé à l'émission de Michel Desautels (septembre 2015);
- Présence à la remise des Prix du Québec (12 novembre 2015);
- Rencontre avec le Chef de division action culturelle et partenariats à la Ville de Montréal sur le dossier du Théâtre de Verdure (novembre 2015); et, présence à la fête organisée pour son départ à la retraite (16 février 2016);
- Participation à une journée de réflexion sur l'adaptation des politiques culturelles québécoise et canadienne à l'ère du numérique, dans le cadre des travaux du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) de l'Université du Québec à Montréal (15 décembre 2015);
- Entretien avec une journaliste indépendante pour un article sur la danse au Québec dans le numéro du printemps 2016 du magazine *Paris-Montréal*, (11 février 2016);
- Présence au lancement des consultations sur la politique culturelle du Québec (Montréal, 15 février);
- Animation de la journée professionnelle de la communauté de la danse professionnelle de Québec (26 avril 2016);
- Rédaction d'une lettre d'appui à la candidature de M^e Lyne Robichaud au Prix Arts-Affaires, déposée par la compagnie Sylvain Émard Danse dans la catégorie bénévole d'affaires, Prix qu'elle a d'ailleurs obtenu (11 mai 2016);
- Participation à la journée d'étude sur la diversité culturelle, dans le cadre du 10^e anniversaire de Vision Diversité (18 mai 2016);
- Échanges avec les directions et responsables de la danse dans les conseils des arts en préparation d'une rencontre d'information avec le milieu sur les successions en danse (mai 2016 - juillet 2016);
- Présence à la fête soulignant le départ à la retraite d'Alain Filion, directeur de la création et la production au CALQ (9 septembre 2016).

III. LA CONCERTATION

1. LA CONCERTATION DISCIPLINAIRE

Les activités du RQD en concertation disciplinaire s'inscrivent dans le droit fil du Plan directeur. Elles tentent de répondre à des responsabilités qui lui ont été confiées et confirmées, en regard de sa mission et de ses axes d'intervention. Elles s'appuient nécessairement sur sa capacité à mobiliser et concerter les membres, le conseil d'administration et l'équipe du RQD. Tous les secteurs d'intervention du RQD travaillent à garder vivant et actif cet esprit de corps et de solidarité essentiel à l'avancement de la discipline et au renforcement de son

écosystème. Participer à la Vie associative, alimenter et répondre aux Communications du RQD, contribuer à la Valorisation de la discipline, s'occuper de son Développement professionnel et contribuer au travail de Représentation de tout un milieu, sont pour les membres autant de manifestations d'engagement. Dans leur art, à l'endroit de leur secteur de pratique et d'une large communauté d'appartenance.

Les interventions retenues dans ce chapitre, concernent de grands enjeux en lien avec le Plan directeur et sa mise en œuvre, des projets pris en charge par le RQD ainsi que par des acteurs et partenaires de la danse. D'autres, commandées par l'actualité, peuvent cibler un secteur de pratique en particulier ou concerner plus directement des catégories de membres. D'autres encore découlent d'une entente de collaboration avec l'Assemblée canadienne de la danse (ACD/ CDA) et d'une volonté du RQD de partager l'information avec les communautés de la danse au Canada.

Depuis l'automne 2013, grâce au soutien du CALQ, le RQD a pu mener des opérations structurantes pour la discipline. En rappel : la réalisation de deux études dressant, d'une part, un état des lieux du patrimoine de la danse au Québec et, d'autre part, un premier portrait de la danse jeune public au Québec; la mise sur pied d'un chantier sur l'amélioration des relations professionnelles en danse et la production d'une trousse contractuelle pour danseurs et chorégraphes. À l'instigation du ministère de la Culture et des Communications, le RQD et l'UDA s'engageaient dans une démarche de réflexion sur les problèmes entourant la syndicalisation du secteur et, plus largement, sur les possibilités de collaborer dans des dossiers touchant la santé, la sécurité et la professionnalisation du danseur.

Pour absorber dans son exercice financier 2015-2016 la réduction de 12,5 % de sa subvention de fonctionnement au CALQ, le RQD a dû se départir d'une ressource affectée à la coordination de projets reliés au Plan directeur. Décision qui a entraîné la suspension du chantier des relations professionnelles et le report à une autre année du travail sur cadre d'intervention en patrimoine de la danse. Cela dit, le RQD se réservait du temps pour faire avancer le projet d'étude avec l'UDA.

En 2015-2016, année coïncidant avec l'an 5 du Plan directeur, le RQD s'est investi dans une démarche de consultation et de concertation du milieu préparant le lancement et la mise en œuvre de la 2^e phase dès l'automne 2016. Dans le cadre d'un atelier du Rendez-vous annuel des membres d'octobre 2015, il prenait le pouls des membres sur les transformations en cours des modèles de financement du CAC et du CALQ. En fin d'exercice, il s'attaquait au dossier des successions en danse, dans les suites d'une lettre publiée par un groupe de dix-huit signataires appelant à une large concertation du milieu sur des enjeux d'avenir. Entre temps, et tel que relaté au chapitre de la représentation sur la scène québécoise, le RQD battait le fer sur plusieurs fronts, seul ou avec d'autres, selon les cas. Quel que soit le cas de figure, la concertation fut le maître mot de l'année!

1.1 Atelier du RDV annuel des membres : Vers un autre système de financement public des arts?

Malgré un horaire déjà chargé, qui devait être entièrement consacré au patrimoine de la danse, le RQD ajoutait à l'heure du lunch un atelier. La conjoncture rendait impératives la mise à niveau des informations et la prise de pouls du milieu.

Il s'agissait dans un premier temps d'exposer des faits : l'ampleur des compressions dans les dépenses de l'État depuis 2014, leurs impacts sur le secteur des arts et des lettres et la menace d'autres compressions à venir; les pertes subies en danse avec la coupe imposée au CALQ; les visées de transformation des structures et programmes de financement des arts; l'évolution et la répartition des fonds alloués à la discipline entre 2011 et 2014, incluant l'ajout du 1,2 million de dollars sur cinq ans depuis 2012. Dans un deuxième temps, l'exercice invitait à réfléchir et à débattre de deux questions traitées l'une après l'autre, d'abord individuellement par écrit,

puis en groupe de dix personnes et, enfin, en plénière : «Qu'est-ce qu'on veut garder, individuellement et collectivement?»; «Qu'est-ce qu'on peut faire individuellement et collectivement?»



RDV annuel 2015. Photo : Adrienne Surprenant

L'ensemble des idées émises ainsi que les fiches de commentaires des participants ont donné lieu à la rédaction d'un rapport fort éclairant. Il fait ressortir les points de convergence et de divergence dans les thématiques abordées en atelier : le financement, le soutien de la relève, la diffusion, le patrimoine à transmettre, les conditions de travail, le partage des ressources et l'équilibre générationnel, ainsi que la mise en action comprenant la représentation, la danse dans la sphère publique et les nouveaux modes de gestion. Toutes ces informations provenant de plus d'une centaine de membres donnent la mesure des défis à relever dans les années à venir sur le terrain de la concertation disciplinaire, plus particulièrement. Elles ont été très utiles dans l'articulation de la démarche de consultation initiée par le RQD en mars 2016 sur la 2^e phase du Plan directeur et, par la suite, dans le traitement et l'analyse des données recueillies.

1.2 D'histoire et de patrimoine

L'après-midi du Rendez-vous annuel des membres permettait de faire le compte des retombées des interventions portées par le RQD, des acteurs du milieu et des partenaires institutionnels, en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine de la danse. Les membres ont pu prendre la mesure du chemin parcouru depuis la publication du Plan directeur : l'avancement des travaux de la Toile-mémoire ayant de plus inspiré la production de capsules documentaires dont *Les lieux où Montréal dansait*, présentée en avant-première; l'identification de pistes d'action tirées des constats révélés dans l'État des lieux du patrimoine en danse; la production par BANQ d'un Guide d'archivage adapté à la discipline ainsi que du Testament artistique de la Compagnie Fortier Danse, créé avec le soutien de la Fondation Jean-Pierre Perreault. Et pour clôturer ce temps d'histoire et de mémoire, était diffusé un diaporama rassemblant toutes les pièces d'archives léguées au RQD par des membres pour souligner ses 30 ans. Toutes ces réalisations, qui découlent du Plan directeur, sont les résultats de projets concertés entre des acteurs de la danse et des partenaires de la danse.

1.3 L'an 5 du Plan directeur

Sous la conduite de la consultante Pascale Landry (Ph. D en administration, option management), la démarche de consultation, lancée en mars dernier et qui s'achèvera au Rendez-vous des membres d'octobre 2016, poursuit trois objectifs : dresser le bilan des réalisations à ce jour du Plan directeur; identifier, en s'appuyant sur les 28 stratégies du Plan directeur, les défis à relever à court et moyen termes; et, en regard, définir les actions et les moyens à mettre de l'avant. La collecte de toutes ces données s'est effectuée entre la mi-mars et la mi-avril, avec quatre groupes focus réunissant chaque fois une douzaine d'acteurs du milieu, représentatifs des divers secteurs de pratique, styles et genres de danse et générations. À cela, se sont ajoutées deux autres séances de travail, l'une avec l'équipe du RQD et l'autre avec les membres du CA du RQD auxquels se sont joints cinq autres acteurs du milieu. Enfin, un dernier groupe réunissait des représentants des conseils des arts et des Services culturels de Québec, Montréal et Sherbrooke.



Consultation des membres sur le déploiement disciplinaire.
Photo : Coralie Muroi

Depuis lors, le travail a consisté à traiter et analyser une somme impressionnante d'informations. Il faut compter 156 défis identifiés lors de la consultation, 83 nouvelles actions et 211 nouveaux moyens à intégrer dans les plans d'action des cinq déploiements. Ces plans actualisés seront soumis aux membres dans le cadre des ateliers du Rendez-vous annuel d'octobre 2016. Au-delà des ajustements et précisions que cette dernière étape de consultation pourra apporter aux plans d'action, un temps de plénière aidera à sortir du lot des actions répertoriées celles à privilégier, à la lumière des arguments portés à l'attention de tous par les uns et les autres. Suivront, d'ici février 2017, d'autres travaux : la rédaction d'un bilan des actions et des projets réalisés, avec graphiques et commentaires; la production et la diffusion d'un document de lancement de la 2^e phase du Plan directeur; et, enfin, un rapport final contenant le bilan commenté des cinq premières années de mise en œuvre du Plan directeur, un inventaire justifié des défis des cinq prochaines années, les plans d'action actualisés et la présentation d'interventions majeures, également actualisées.

1.4 Entre le RQD et l'UDA

Sous les auspices du MCC, les travaux amorcés en juin 2013 entre le RQD et l'UDA se sont poursuivis jusqu'en mars 2015. Depuis, ils ont été interrompus par l'UDA, en réaction au refus d'un groupe de danseurs de Québec d'accepter le projet de convention collective négociée entre l'UDA et la compagnie Le Fils d'Adrien danse. Bien que le RQD n'ait d'aucune façon été mêlé à la décision des danseurs de Québec, ni même été informé du geste qu'ils allaient poser, l'UDA lui en a fait porter une partie du blâme. Les reproches qui lui furent adressés, indiquant qu'il n'avait pas tenu informés ses membres de la démarche menée conjointement depuis près de deux ans, ont justifié des rectificatifs. Ce qui fut fait séance tenante dans un courriel adressé à l'UDA et aux représentants du dossier au MCC joints en copie conforme. En l'absence de réponse de la part de l'UDA, le RQD a insisté pour rencontrer, malgré tout, les représentants du MCC. Lors d'une conférence téléphonique, le 23 juin 2016, le RQD a tenu à rappeler que les travaux du RQD et de l'UDA étaient régulièrement à l'ordre du jour des séances du CA, qu'ils étaient relatés dans ses rapports d'activités et étaient présentés à chaque assemblée générale. Le RQD a aussi souligné l'urgence, l'évènement récent en témoignant, de réaliser le projet d'étude sur la table depuis plus d'un an, projet qui, à la séance de juin 2016, semblait avoir rallié tout le monde. Deux seules rencontres ont eu lieu à l'hiver 2015 qui n'ont malheureusement pas permis de faire avancer le projet. Au printemps 2016, le RQD tentait d'activer le démarrage de l'étude en proposant d'organiser une rencontre avec des consultants à qui présenter le projet d'étude à la suite de quoi ils seraient invités à déposer des soumissions. L'UDA trouvant la démarche prématurée proposera plutôt de travailler sur la rédaction d'un sommaire du projet adapté à une demande de financement à soumettre aux instances respectives. La rencontre fixée au 23 juin 2016 fut annulée par l'UDA pour les raisons précédemment expliquées.

Pour mémoire, rappelons qu'au point de départ, le RQD souhaitait que l'UDA dresse un bilan de la syndicalisation, moyen identifié dans le Plan directeur au chapitre du déploiement organisationnel. Cette demande fut adressée à l'UDA lors d'une rencontre, en septembre 2013, qui avait pour but de l'informer de la mise sur pied d'un chantier sur l'amélioration des relations professionnelles, une occasion idéale pour dresser ce bilan. Entre temps, l'UDA lançait une nouvelle ronde de négociations impliquant une dizaine de compagnies de danse. Devant l'ampleur des protestations soulevées dans le milieu, le RQD en informait le MCC et lui demandait de documenter de toute urgence une situation devenue explosive. Par la suite, le RQD et l'UDA, avec le concours d'un représentant du MCC, ont travaillé à délimiter les contours et les objets d'une étude, parmi d'autres sujets identifiés comme des possibilités de collaboration. Si le bilan de la syndicalisation fait partie des aspects à traiter dans l'étude, le cadre d'investigation s'avère beaucoup large. En effet, pour comprendre la dynamique des relations de travail entre toutes les composantes du secteur de la danse et, éventuellement, trouver à adapter le cadre régissant actuellement les conditions de travail et de rémunération des danseurs, il s'avère nécessaire d'avoir le portrait des différents modèles organisationnels et de leurs flux financiers. Un dossier à réactiver.

1.5 Les successions en danse

La lettre publiée, le 11 mai dernier, dans Voir.ca, par un groupe d'artistes représentatifs de la catégorie « artiste à mi-carrière ou intermédiaire », sur les enjeux des successions en danse, interpellait directement le RQD et le Conseil des arts et des lettres du Québec. Ne leur revient-il pas d'orchestrer, en tant que gestionnaire de fonds publics ou de structure de représentation d'un milieu, une démarche de réflexion collective sur les tenants et aboutissants des changements de garde annoncés ou à venir dans les compagnies dirigées par des chorégraphes uniques? Le temps n'est-il pas propice à une révision en profondeur des critères et des modes de répartition du financement public, en faveur d'un partage plus équitable de fonds entre les générations d'artistes et d'une reconfiguration des structures qui supportent la chaîne de valeur en danse? Déplorant l'absence de balises claires pour évaluer les cas de transformation de mission, dont celui de la compagnie O Vertigo, les signataires souhaitent que celles-ci soient établies par la communauté de la danse. Se référant au théâtre, qui s'est penché sur les enjeux des successions, le groupe des signataires s'attend à ce que le RQD encourage et soutienne une démarche similaire en en confiant les rênes à un comité autonome.

Une première rencontre initiée par le RQD avec des représentants du groupe signataires, le 27 mai dernier, à laquelle des administrateurs du CA participaient, avait pour but de clarifier le rôle et les responsabilités du RQD en regard de ceux que semblait vouloir prendre le groupe des signataires dans la conduite d'une démarche de réflexion engageant tout un milieu. Désirant en confier le mandat à un comité formé d'acteurs du milieu, il fut convenu de tenir une autre réunion afin de mieux circonscrire les termes du mandat du dit comité et de discuter des conditions à réunir pour qu'il puisse le réaliser. Le groupe des signataires décidait plutôt de confier à quelques personnes la tâche de définir le mandat du comité, sa composition, son échéancier de travail, ainsi que la nature de la contribution du RQD à ses travaux. Autour de la proposition déposée au RQD le 4 juillet dernier, plusieurs échanges ont eu lieu avec l'une des signataires y ayant travaillé, à l'issue de quoi il fut décidé d'un commun accord de confier au CA du RQD le soin de former un comité de travail et d'établir le cadre dans lequel pourrait s'inscrire la démarche de réflexion et de concertation. Le RQD s'est aussi engagé, au retour des vacances, à informer les membres des étapes franchies avec le groupe des signataires depuis la publication de leur lettre et à organiser dans les meilleurs délais une rencontre d'information du milieu avec des représentants des trois conseils des arts. Des suites ont déjà été données sous la direction générale de Fabienne Cabado.

1.6 L'an 2 de l'entente de collaboration RQD/ACD-CDA

En plus du travail de représentation effectué en complicité étroite sur des dossiers mentionnés au chapitre de la représentation sur la scène fédérale, d'autres occasions ont favorisé la concertation disciplinaire. Ayant échangé à quelques reprises, depuis 2014, sur l'avancement de nos travaux respectifs en matière d'équité et d'inclusion des artistes de la diversité culturelle, le RQD était invité à participer à la table ronde sur le pluralisme organisée par l'ACD-CDA, le 7 juin 2016, dans le cadre du Festival Danse Canada. Cette rencontre, à laquelle participait Coralie Muroni, agente à la vie associative et coordonnatrice du comité Diversité artistique et culturelle du RQD, abordait trois sujets : le poids des mots et la remise en question de la notion de diversité au profit de celle de pluralisme; des pratiques et des politiques inclusives et souples rejoignant tous les niveaux la communauté; ainsi que la recherche de modèles de collaboration et de partenariats stratégiques réduisant les dédoublements et favorisant un meilleur partage des ressources. À la demande de l'ACD-CDA, le RQD acceptait d'emblée de prendre en charge les coûts de déplacement à Ottawa d'un membre du RQD, la chorégraphe-interprète Zab Maboungou, réputée pour son engagement et l'étendue de sa réflexion en matière d'équité. C'est dans le même esprit de partage et de collaboration que le RQD contribuait à la campagne de financement de l'ACD-CDA lancée le 1^{er} mars 2016 et dont la valeur des dons recueillis était doublée si versés dans les trente jours du mois.

Depuis la publication dans les deux langues du Plan directeur et, par la suite, de l'association de son événement Québec Danse à la campagne canadienne *I love Dance/J'aime la danse*, le RQD a inscrit dans son plan de

communication et son budget annuels la traduction en anglais de communiqués, recherches, pages ou sections du portail Québec Danse et autres publications d'intérêt pour les professionnels de la danse au Canada. Le chapitre sur les Communications du RQD et ses activités en Valorisation de la discipline fait état de ses efforts et réalisations en direction de l'ACD-CDA et des communautés anglophones du Québec et du Canada.

1.7 Autres interventions en appui à des acteurs et partenaires de la danse

- Prêt de la Toile-mémoire à la maison de la culture Côte-des-neiges pour la durée de l'exposition consacrée à Iro Valaskakis-Tembeck et autorisation d'utiliser le concept de la trace chorégraphique pour créer une trace hommage à cette historienne et chorégraphe (avril 2016 - octobre 2016);
- Autorisation donnée à l'École supérieure de ballet du Québec d'utiliser le concept de la trace chorégraphique pour souligner son 50^e anniversaire (avril 2016);
- Allocution de la directrice générale au vernissage de l'exposition consacrée à Iro Valaskakis-Tembeck, en présence de représentants de l'arrondissement Côte-des-neiges (7 avril 2016);
- Production de la version graphique du *Guide d'archivage pour la danse* produit par l'équipe de BAnQ et invitation à le lancer dans le cadre du Rendez-vous annuel des membres 2015 (hiver 2015 et automne 2016);
- Formation d'un comité de validation des critères de collectionnement établis par Dany Brown du Musée des civilisations, à la demande de la Société pour le développement du musée des arts du spectacle vivant (SDMASV), sous la responsabilité de Paul-André Fortier, également délégué pour la danse à la table (printemps 2016);
- Établissement d'une entente avec la Bibliothèque de la danse Vincent-Warren comprenant l'attribution de crédits signifiant sa contribution à la Toile-mémoire et des conditions de visibilité dans une éventuelle migration de la Toile-mémoire sur une plateforme numérique (printemps 2016);

2. LA CONCERTATION INTERDISCIPLINAIRE

Parallèlement à son investissement dans deux coalitions défendant, sur la scène québécoise et canadienne, l'augmentation des crédits alloués aux arts et à la culture, le RQD fait partie de groupes de réflexion ou de comités pluridisciplinaires : le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène (GTFAS) et le Comité de formation continue « Arts et Culture » de l'Île de Montréal (CFCM). En réaction au boycottage des sorties culturelles, les Regroupements et associations en arts de la scène ont été appelés à se concerter et leurs actions ont couru sur toute l'année 2015-2016.

2.1 Le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène

Le GTFAS s'est constitué au printemps 2014 à la suite du colloque organisé par RIDEAU à l'automne 2013 sur les enjeux de la fréquentation des arts de la scène. Tous observent une baisse de fréquentation des spectacles professionnels en salle, explicable en grande partie par la transformation des habitudes et des pratiques culturelles des citoyens, à l'ère des technologies numériques donnant accès à une offre illimitée de « produits de divertissement culturel » et à des prix défiant toute compétition. Plusieurs personnalités influentes sur la scène culturelle et politique parlent d'une suroffre culturelle et insistent pour que modèle de financement des arts favorise davantage le développement de la demande. Sont réunis dans ce groupe informel de réflexion les dirigeants des associations disciplinaires en arts de la scène, des réseaux de diffusion spécialisée et pluridisciplinaire ainsi que quelques directeurs d'événements, en chanson francophone notamment.

Entre juillet 2015 et juin 2016, le RQD n'a participé qu'à deux des six rencontres du GTFAS, par manque réel de disponibilité de la part de la directrice générale. Quoi qu'il en soit, les réunions auxquelles il a pu assister ont permis de faire un bilan critique des retombées de la politique culturelle de 1992; de partager les analyses des

documents soumis par le MCC en préparation aux consultations sur la politique culturelle; et de s'entendre sur des recommandations à inscrire dans les mémoires que tous voulaient déposer. Parmi d'autres sujets soumis à la réflexion des membres du Groupe, rappelons l'idée d'une campagne virale de promotion des arts de la scène dans les médias sociaux et la réalisation d'une étude documentant la transformation des habitudes et des pratiques culturelles des Québécois, les publics actuels et potentiels en arts de la scène, les stratégies numériques adaptées aux arts de la scène qui permettraient de stimuler la demande et de renouveler les pratiques de programmation en arts de la scène. La mise sur pied éventuelle d'une table de concertation en Culture et Éducation a aussi fait l'objet de discussions quant à sa représentativité et son importance stratégique dans la perspective d'un nouveau protocole Culture-Éducation.

Comment freiner la baisse de fréquentation des spectacles en salle et intervenir de manière significative sur la demande sont des enjeux longuement discutés autour de la table. Difficile d'y faire face sans interventions vigoureuses et soutenues de la part des ministères de la Culture et des Communications, ainsi que de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec.

2.2 Les travaux du Comité de formation continue Arts et Culture de l'Île de Montréal

Comme tout programme financé par l'État, ceux dédiés à la formation continue et gérés par Emploi-Québec sont désormais soumis à l'évaluation du Bureau de révision permanente créé en septembre 2015. Déjà en 2014-2015, les représentants de la Direction générale d'Emploi-Québec au sein du Comité exprimaient le besoin de disposer d'outils leur permettant de faire la preuve que la gestion des fonds consacrés aux activités de formation continue dans le secteur culturel était efficace et efficiente, et que les retombées en termes d'employabilité étaient significatives. Deux comités ont alors été mis sur pied en 2014-2015 : le comité des statistiques et le comité des stratégies. D'une part, il fallait colliger, décrire et analyser l'ensemble des activités offertes pour en démontrer la pertinence et, d'autre part, se doter de modes et d'outils de gestion plus transparents et uniformes. Une autre question était soumise à la réflexion : comment assurer une répartition plus équitable des fonds qui ne risquaient pas d'être augmentés malgré une forte croissance des besoins et des demandeurs. Si les besoins dépassent aujourd'hui les quelque 3 millions de dollars, l'enveloppe tourne, bon an mal an, autour de 1,2 million de dollars.

Le Comité de formation Arts et Culture dispose maintenant de statistiques démontrant le peu de redondance des activités de formation continue, chaque discipline ayant des clientèles très spécialisées et, partant, des besoins justifiant des interventions taillées sur mesure. Quelques 10 % des formations pourraient éventuellement donner lieu à une offre regroupée, dans les domaines notamment des technologies numériques et de la gestion administrative, d'où l'idée de mettre sur pied un projet pilote qui pourrait justifier l'attribution de nouveaux crédits gouvernementaux. Quelques outils utilisés par les promoteurs d'activités ont été simplifiés et uniformisés, dont le formulaire présentant les axes de priorisation et les besoins en formation continue des différents secteurs disciplinaires. Enfin, un autre projet en développement donnera accès à une cartographie de l'écosystème du secteur culturel à partir de quoi imaginer des mécanismes de concertation intersectorielle.

Parmi d'autres retombées du travail accompli dans les deux dernières années, la reconduction des fonds alloués en 2014-2015 (1,2 million de dollars) et l'atteinte d'un consensus sur un mode provisoire de répartition plus équitable des fonds. La réflexion doit se poursuivre en 2016-2017, car d'autres scénarios sur la table impliquent que certains fassent des concessions pour contenter les autres. Enfin, les activités peuvent désormais se tenir sur l'ensemble de la saison, le calendrier de dépôt des demandes et des rapports de reddition de comptes pour Emploi-Québec ayant été ajusté en conséquence.

En 2015-2016, le RQD a participé à trois rencontres statutaires du Comité de formation continue Arts et Culture de l'Île de Montréal et à deux sessions de travail en sous-comité. Il a par ailleurs répondu à toutes les demandes d'information provenant des comités statistiques et stratégiques.

2.3 Le boycottage des sorties culturelles

Déjà au printemps 2015, pointait la menace d'un boycottage des sorties culturelles en mesure de représailles de la part des enseignants engagés dans des négociations difficiles avec le gouvernement. Le message qui lui était adressé indiquait qu'ils allaient s'en tenir à remplir les tâches qui leur été assignées à l'intérieur des 32 heures semaine fixées par la convention. On comprendra que la majorité des diffuseurs en scolaire aient opté pour la prudence, soit en évitant de programmer des spectacles jeunesse à l'automne, soit en limitant le nombre de représentations garanties dans les ententes signées avec les compagnies. Nombre d'enseignants ont effectivement mis leur menace à exécution, entraînant l'annulation de spectacles, la diminution du nombre de représentations garanties ou le déplacement de représentations en direction d'autres publics. Dès octobre, les effets se faisaient se sentir un peu partout dans la chaîne jeune public, incitant les associations à documenter la situation et à solliciter des rencontres avec le MCC et le CALQ. Dans un premier temps, l'enjeu était de s'assurer qu'une mesure de compensation serait prévue et, dans un deuxième temps, qu'un plan de relance serait mis en œuvre pour assurer le colmatage des brèches créées dans les relations entre les enseignants et les diffuseurs et entre les diffuseurs et les compagnies. Autrement, l'année 2016-2017 risquait de reconduire à peu de choses près le scénario de 2015-2016. Idéalement, les associations souhaiteront l'instauration de mécanismes empêchant à l'avenir tout boycottage des sorties culturelles et la mise en œuvre de stratégies valorisant et encourageant une plus large fréquentation des jeunes des spectacles présentés en salle.

À la rencontre du 17 novembre avec le CALQ, où toutes les associations étaient présentes, elles apprenaient qu'une cellule de veille avait été mise en place au MCC. En parallèle, les travaux du Comité de concertation sur les sorties scolaires en milieu culturel, mis sur pied au printemps 2015, contribuaient déjà à sensibiliser les fonctionnaires du MCC et du MELS à la gravité de la situation. C'est avec insistance que le groupe des associations sollicita une rencontre avec la ministre de la Culture et des Communications, rencontre confirmée dans le cadre de la Bourse RIDEAU, après quelques tentatives, et finalement annulée le 15 février 2016, date ayant été réservée pour lancer les consultations sur le renouvellement de la politique culturelle québécoise. Suivit, par contre, une rencontre avec le sous-ministre adjoint du MCC, la responsable du Statut de l'artiste, de la sensibilisation et de la formation aux arts et à la culture, et des représentants du CALQ, le 23 mars 2016. C'était dans la semaine suivant l'annonce d'un investissement gouvernemental de 5 millions de dollars en soutien aux créateurs s'adressant aux jeunes de 4 à 11 ans. Il faudra comprendre que ces investissements étaient pour le MCC une solution de remplacement à la mesure de compensations demandée par les associations, en dépit du fait qu'aucune directive claire n'avait encore été donnée au CALQ sur les modes et les critères d'attribution des nouveaux fonds. Il faudra aussi admettre qu'il revenait au MCC et au MELS d'élaborer un plan de relance des sorties scolaires, malgré la volonté des associations d'être partie prenante de la réflexion et de sa mise en œuvre. Et de rappeler l'urgence d'annoncer ce plan de relance au plus tard en avril, au moment où les diffuseurs négociaient des ententes avec les compagnies. L'arrivée d'un nouveau ministre en titre au MCC commandait de reprendre le travail de sensibilisation, d'où la sollicitation d'une rencontre avec le groupe des associations, au printemps 2016.

À ce jour, une partie des nouveaux fonds ont été distribués, de manière aléatoire selon certains, et aucune nouvelle n'a encore filtré sur le plan de relance que tous souhaitaient voir mis en place avant les vacances d'été.

Les derniers chiffres, compilés en juin dernier auprès des compagnies de danse², confirment les appréhensions formulées quant aux répercussions du boycottage sur l'année 2016-2017, les diffuseurs ayant fait preuve de prudence, et avec raison, dans l'établissement de leurs programmations en regard des publics scolaires.

Si les actions concertées entre toutes les associations en arts de la scène n'ont pas donné tous les résultats escomptés, la mise sur pied d'une table de concertation permanente, autour du protocole Culture-Éducation, avec une présence affirmée et plus représentative de l'ensemble des arts de la scène, est plus que jamais à l'agenda de 2016-2017.

2.4 L'adhésion à d'autres organismes

Le RQD est membre de Compétence Culture (anciennement CQRHC), de Culture Montréal, de la Coalition canadienne pour la diversité culturelle, du Mouvement pour les arts et lettres et des Arts et la Ville.

IV. COMMUNICATIONS

1. PRODUIRE ET DIFFUSER DES CONTENUS ORIGINAUX

En lien avec l'actualité culturelle et disciplinaire, le Service des communications, composé en 2015-2016 de Judith Lessard-Bérubé, responsable des communications, et de Coralie Muroli, agente à la vie associative et aux communications, produit des contenus originaux qu'il diffuse sur ses différentes plateformes. Une large part de cette production prend des formes traditionnelles (communiqués, invitations, allocutions, lettres, études et mémoires, politique d'adhésion, demandes et rapports de subvention, rapport annuel et publications thématiques). Le RQD produit également des contenus originaux adaptés au contexte particulier de diffusion dans les médias sociaux.

Cette année, le Service des communications a rédigé et relayé 177 publications dans son Québec Danse Hebdo.

- 5 **appels à l'action** destinés à mobiliser les membres sur des dossiers touchant la scène fédérale, provinciale et municipale.
- 35 articles relativement à la **valorisation de la discipline** ainsi que 20 brèves.
- 30 nouvelles et 4 brèves touchant des dossiers de **représentation et de concertation**, dont certains liés à des études et des statistiques.
- 16 nouvelles au sujet de la **vie associative** du RQD ainsi que 24 brèves.
- 10 nouvelles en matière de **développement professionnel** ainsi que 33 brèves.

Chaque année, le RQD fait des efforts particuliers en traduction afin de mieux rejoindre la communauté anglophone du Québec et du Canada. Cette année, grâce au soutien financier de Patrimoine canadien dans le cadre de son programme *Appui à l'interprétation et à la traduction*, près de 33 000 mots ont été traduits offrant aux membres et partenaires l'accès en version anglaise à ces documents : la campagne d'adhésion, la section dédiée à la santé et à la sécurité sur le portail ainsi qu'une page consacrée au projet de la Toile-mémoire de la

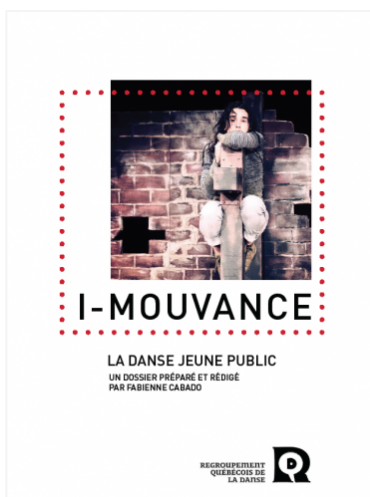
² Pour à peu près le même nombre de contrats en négociation (+ ou - 47), ils indiquent la possibilité de 79 représentations contre 101 représentations prévues en 2015-2016 et 115 effectivement données en 2014-2015 sur les scènes locale et québécoise.

danse, une vidéo portant sur l'histoire de la danse à Montréal, une publication I-Mouvance et sept communiqués (sur les onze publiés durant l'année).

Les communiqués publiés :

- Professionnels de la danse : déployez vos compétences et propulsez-vous!
- Lucie Vigneault, lauréate du Prix INTERPRÈTE 2015 (Fr + An)
- La danse dédiée aux jeunes publics, un élan du cœur, une pratique en plein essor (Fr + An)
- La danse récompensée aux Prix de reconnaissance Essor
- Le processus de transition à la direction générale est amorcé (Fr + An)
- Événement Québec Danse 5^e édition - Coup de foudre pour la danse (Fr + An)
- Vernissage de l'exposition *Danser à Montréal : Un hommage à Iro Valaskakis-Tembeck* (Fr + An)
- Le Théâtre Centennial ferme ses portes
- Sur les pas de la jeunesse et de Ludmilla Chiriaeff
- Message québécois de la Journée internationale de la danse par Francine Châteauvert (Fr + An)
- Nomination de Fabienne Cabado à la direction générale du RQD (Fr + An)

À l'exception de l'événement Québec Danse – pour lequel le RQD confie le travail de relations de presse à une firme externe –, le RQD entretient régulièrement des relations avec différents médias et journalistes durant l'année. En 2015-2016, 34 articles ont été recensés dans les médias en rapport avec des dossiers suivis de près par le RQD. Le RQD y a obtenu 14 mentions ou citations, principalement sur les dossiers relatifs à la fermeture de LA LA LA Human Steps, la cessation des activités professionnelles au Théâtre Centennial et la transition à la direction générale.



Un I-mouvance haut en couleur

Dans les suites d'un premier colloque dédié à la danse pour le jeune public et tenu en septembre 2014 par le Département de danse de l'Université du Québec à Montréal et les compagnies Bouge de là, PPS Danse et Cas Public, le RQD a publié un riche dossier sur le sujet sous la forme d'une publication I-Mouvance, rédigée par Fabienne Cabado. Totalisant une soixantaine de pages, la publication numérique offre aux lecteurs une mine d'informations et de témoignages qui lèvent le voile sur les coulisses et sur les enjeux et défis particuliers de la danse jeune public.

Blogue Regards critiques sur la danse

Créé en complément à la formation du RQD *Développer un regard critique sur la danse*, avec la complicité de la dramaturge et conseillère en danse Katya Montaignac, le blogue porte sur les approches et les tendances qui caractérisent la danse d'aujourd'hui. Suggestions de lectures, extraits de textes, vidéos de danse et entrevues ont nourri les premiers articles publiés par les modératrices Katya Montaignac et Coralie Muron. Des billets de nouveaux contributeurs, artistes, chercheurs en danse, travailleurs culturels et spectateurs, sont ensuite venus enrichir le blogue, faisant de cet espace d'échanges et de réflexion une véritable plateforme ouverte à la subjectivité des regards et à la multiplicité des points de vue. Depuis les mois d'octobre 2015, 27 articles signés par huit auteurs ont totalisé 2 687 vues.

2. REGROUPER ET RENDRE ACCESSIBLES DE MULTIPLES CONTENUS DISCIPLINAIRES

Le RQD s'est donné comme projet de déployer son site Internet, non seulement pour rassembler ses propres contenus, mais également pour réunir et structurer sur une même plateforme une quantité imposante d'informations produites par la communauté de la danse et ses partenaires culturels. Cette collecte d'informations alimente le **portail Québec Danse** et en fait une plateforme de référence. L'année 2015-2016 a battu tous les records de fréquentation du portail Québec Danse depuis sa mise en ligne.

	SESSIONS	UTILISATEURS	PAGES VUES	VUES UNIQUES
Tous les utilisateurs	+ 46 %	+ 69%	+ 14 %	+ 19 %
	145 724	85 087	420 066	320 721
Nouveaux utilisateurs	+ 72 %	+ 72 %	+ 29 %	+ 35 %
	82 544	82 419	186 033	146 507
Utilisateurs ayant déjà visité le site	+ 22 %	+ 57 %	+ 5 %	+ 8%
	63 180	16 217	234 033	174 214

Pour expliquer cette forte hausse de fréquentation du site, mentionnons d'abord que le RQD a souscrit, il y a un an, au programme Google Ad Grants qui lui octroie depuis lors jusqu'à 300 \$ de publicités gratuites par jour. Cette visibilité supplémentaire dans le moteur de recherche s'est traduite par 34 000 nouvelles sessions sur le site cette année, soit 26 297 par de nouveaux utilisateurs et 7 705 par des récurrents. Autre statistique éloquent, les sessions ouvertes en provenance de Facebook (site et mobile) ont augmenté de 182 % cette année pour les nouveaux visiteurs et de 124 % pour les récurrents, ce qui a pu contribuer à l'accroissement de la fréquentation.

Le babillard a été la section du site la plus consultée cette année. En 2015-2016, **568 annonces** ont été publiées (il y en avait près de 300 l'an dernier). **Au total, 125 300 pages ont été consultées, dont plus des deux-tiers par des visiteurs récurrents.**

L'Agenda de la danse est la seconde section la plus visitée du site. On y a publié **859 annonces** cette année, alors qu'on en trouvait quelque 500 l'an dernier. Des travaux ont été réalisés dans cette section afin de libérer le RQD d'un contrat de licence et d'accélérer la saisie de données. Cette transition facilitera l'adaptation, l'an prochain, du portail Québec Danse sur toutes les plateformes (site « responsive »). **Au total en 2015-2016, 105 170 pages ont été consultées dans l'Agenda, dont plus de la moitié par de nouveaux utilisateurs, une augmentation de 21 % pour ce groupe.**

Le **fil de presse** rend visible le travail de veille quotidienne du Service des communications. Les membres peuvent également y glisser leurs informations par l'entremise de leur espace membre. Cette année, ce sont **833 articles** qui ont été incorporés au fil de presse.

Le **Québec Danse Hebdo** est l'outil de prédilection par lequel le RQD diffuse ses informations aux membres et à une liste élargie d'abonnés. Il permet de structurer en un coup d'œil les activités qui ont lieu sur le portail Québec Danse au cours de la semaine. **36 éditions de cette infolettre** ont été produites entre juillet 2015 et juin 2016. **Désormais envoyée à 1 520 personnes, elle a connu une augmentation de son lectorat de 14 % cette année avec un taux d'ouverture de plus de 53 %** – un chiffre exceptionnel considérant qu'un taux d'ouverture normal se chiffre autour de 25 %. Le taux de clics est également fort appréciable, se situant en moyenne autour de 26 %, alors qu'un taux normal peut osciller entre 2 % et 5 %. **Les pages de cette section ont été vues 21 635 fois**, une augmentation de 39 % par rapport à 2014-2015. Cette section a également connu une hausse de 55 % de nouveaux utilisateurs.

Les **médias sociaux** sont devenus des outils incontournables de diffusion des contenus numériques. Le RQD a principalement utilisé les plateformes Facebook et Twitter ainsi que, plus modestement, YouTube et La Fabrique culturelle, pour rejoindre ses membres et autres passionnés de la danse sur les réseaux sociaux.

Facebook : La page Facebook comptait 4 760 abonnés au 30 juin 2016, une hausse de 1 979 personnes depuis le 1^{er} juillet 2015 (71 %). Le Service des communications a publié **421 messages**, rejoignant près de **deux millions** de personnes, totalisant un nombre d'impressions de près de **3,5 millions** et générant plus de **100 000** engagements. Ces chiffres exceptionnels sont principalement attribuables au succès de deux vidéos diffusées sur Facebook.

Twitter : Le nombre d'abonnés au 30 juin était de 2 159, soit 245 de plus qu'en début d'année. Il s'agit d'une hausse de 13 %. 389 tweets ont été publiés en 2015-2016.

Le RQD a principalement utilisé la plateforme **Facebook** pour diffuser de ses vidéos. **YouTube** et **La Fabrique culturelle** ont cumulé peu de visionnements. Cinq vidéos ont été diffusées, essentiellement autour de l'événement Québec Danse, totalisant près d'un **demi-million de vues**.

	YOUTUBE	LA FABRIQUE	FACEBOOK	TOTAL VUES
Événement Québec Danse en 15 secondes	252	-	796	1 048
Les bibliothèques de Montréal dansent	272	-	49 291	49 563
Tutoriel Journée internationale de la danse 2016	608	-	-	608
Trace chorégraphique 2016	-	-	3 433	3 433
L'arbre ensemble : Journée internationale de la danse	745	79	411 116	411 940
TOTAL	1 877	79	464 636	466 592

3. SAISIR LES OPPORTUNITÉS DU NUMÉRIQUE

La parution à grande cadence du Québec Danse Hebdo, le travail assidu de veille médiatique (danse, actualités culturelles et politiques), la présence plus affirmée du RQD dans les réseaux sociaux et les efforts constants du Service des communications pour produire et diffuser des contenus variés, représentatifs de la diversité des membres et des pratiques, concourent à affirmer la ligne éditoriale du RQD dans ses supports de communication.

Au cours des prochains mois, le RQD souhaite terminer les travaux devant permettre au portail Québec Danse de s'adapter à toutes les plateformes. Il souhaite également mettre en œuvre un plan de monétisation de ce portail en vue d'en tirer des revenus autonomes qui favoriseront le développement de nouvelles sections et de nouvelles fonctionnalités. Il a déjà, pour cela, obtenu une subvention du programme *Leadership pour le changement*, du Conseil des arts du Canada, et profite de l'expertise de la firme Alice & Smith et des services-conseils de l'un de ses cofondateurs, Andrea Doyon.

V. VALORISATION DE LA DISCIPLINE

Parallèlement à l'événement Québec Danse, que pilote le RQD depuis 2011 et qui demeure sa principale intervention en valorisation de la discipline, le RQD vise de plus en plus à diversifier ses activités en multipliant les partenariats. Le projet de la Toile-mémoire de la danse au Québec ainsi que les Prix de la danse de Montréal en sont des exemples.

1. UNE 5^E ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT QUÉBEC DANSE... VIRALE!

La 5^e édition de l'événement a eu lieu du 24 avril au 1^{er} mai 2016. En huit jours, ce sont près de 200 activités qui ont été réalisées par des membres et des partenaires du RQD. Neuf villes³ au Québec ont tenu des activités sur leur territoire faisant rayonner trois foyers régionaux (la Métropole, la Capitale-Nationale et l'Estrie).

Compte tenu des coupes subies cette année dans la subvention allouée à l'organisme par le Conseil des arts et des lettres du Québec, le RQD a fait le choix de consacrer moins de ressources humaines et financières à l'événement. Le RQD s'est associé à des partenaires du milieu pour réaliser les activités phares de la 5^e édition.

L'ÉVÉNEMENT QUÉBEC DANSE EN UN COUP D'ŒIL

PARTENAIRES D'ACTIVITES DU RQD	NOMBRE D'ACTIVITES	PARTENAIRES FINANCIERS
Arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce Bibliothèques de Montréal Conseil de la culture de l'Estrie Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches Danse Danse L'École supérieure de ballet du Québec Réseau Accès culture Studio Bizz	Chaudière-Appalaches : 3 Estrie : 9 Lanaudière : 2 Laval : 2 Montréal : 127 Québec : 26	Une école montréalaise pour tous Entente développement culturel MCC Ville de Québec Donateurs Arrondissement Ville-Marie Arrondissement Plateau-Mont-Royal Partenaire média Télé-Québec

COLLABORATEURS	TYPES D'ACTIVITES
27 compagnies professionnelles ou collectifs	Spectacles en salle : 17 (représentations)
26 écoles et studios	Cours et formations : 74
5 établissements d'enseignement supérieur en danse	Actions culturelles : 20
4 diffuseurs spécialisés	Hors les murs : 15
6 diffuseurs pluridisciplinaires	Autres événements : 43
8 diffuseurs du réseau Accès culture	
21 bibliothèques publiques	
1 musée	

³ L'Assomption, Laval, Lévis, Joliette, Québec, Montréal, Montmagny, Saint-Jean-Port-Joli, Sherbrooke.

1.1 Des activités en partenariat

Avec le centre culturel Notre-Dame-de-Grâce – Le RQD s'est associé au tout nouveau Centre culturel Notre-Dame-de-Grâce pour l'exposition **Danser à Montréal, un hommage à Iro Valaskakis-Tembeck**, ainsi qu'à l'occasion du vernissage inaugurant sa toute nouvelle salle d'exposition. Le RQD y présentait la 3^e édition de la Toile-mémoire de la danse au Québec, ainsi qu'une trace chorégraphique conçue par Manon Levac et inspirée d'une œuvre chorégraphique d'Iro Valaskakis-Tembeck. Le RQD a également profité de ce vernissage, tenu le 7 avril 2016, et auquel ont participé près de 70 personnes, pour dévoiler les activités de la 5^e édition de l'événement Québec Danse.



Exposition Danser à Montréal. Photo : Sylvain Légaré



Trace chorégraphique de l'ESBQ. Photo : Sylvain Légaré

Avec l'École supérieure de ballet du Québec – L'École supérieure de ballet du Québec (ESBQ) a emprunté au RQD le concept des traces chorégraphiques afin de donner le coup d'envoi des activités du 50^e anniversaire de cette institution fondée par Ludmilla Chiriaeff. Cette toute nouvelle trace chorégraphique, créée par l'École supérieure, a été dévoilée, le 25 avril 2016, en présence de Anik Bissonnette, directrice artistique de l'ESBQ, d'Harold Rhéaume, président du RQD, de Chantal Rossi, conseillère associée à la culture, au patrimoine et au design et représentante officielle du maire de la Ville de Montréal, ainsi que de Serge Postigo, commissaire adjoint aux célébrations du 375^e anniversaire de Montréal, en plus d'une cinquantaine de jeunes danseurs de l'école et de représentants du milieu de la danse.



Flash mob 2016. Photo : Sylvain Légaré

Avec Une école montréalaise pour tous – Pour marquer la Journée internationale de la danse, le RQD a lancé l'invitation à des professeurs de primaire de faire danser leurs élèves. Malheureusement, le projet destiné à l'origine à 40 classes et à 1 000 jeunes a été contrecarré par la suspension de la participation des professeurs à des activités culturelles en raison des négociations entre les syndicats et le gouvernement. Malgré tout, le projet a pu se mettre en branle grâce à l'appui indéfectible d'Une école montréalaise pour tous et de six enseignantes. Ainsi, entre février et avril 2016, plus d'une centaine d'élèves de trois écoles primaires montréalaises ont reçu la visite de la chorégraphe Estelle Clareton et de son assistante Annie Gagnon. La chorégraphe s'est inspirée d'eux pour créer une courte chorégraphie en danse contemporaine sur une musique de Pierre Kwenders. Le projet s'est conclu par une présentation au foyer Jean-Gascon du Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, grâce à la **précieuse collaboration de Danse Danse**. Une vidéo tutoriel et une vidéo du flash mob ont été produites par le RQD, la seconde étant devenue virale. Les écoles participantes au projet étaient l'école Saint-Arsène, l'école Dollard-des-Ormeaux et l'école Saint-Barthélemy, pavillon des érables, toutes de la Commission scolaire de Montréal.

1.2 D'autres activités de la programmation, partout au Québec

L'événement Québec Danse prend place en studio, sur scène, à l'école, en centre d'hébergement, en bibliothèque, dans la rue, en plein air, sur la place publique, à l'écran, sur le Web et même dans les médias sociaux. Parmi les activités proposées, soulignons la quinzaine de spectacles présentés dans quatre villes au Québec et mettant à l'honneur une dizaine de compagnies et d'écoles. Soulignons également les 74 cours de danse gratuits offerts dans une variété de styles et pour tous les âges à Montréal, Québec et Sherbrooke. Mentionnons enfin le dynamisme de proches partenaires du RQD, soit le réseau Accès culture qui a offert plusieurs activités, dont des projections en collaboration avec l'Office national du film du Canada, ainsi que le réseau des bibliothèques de Montréal où une trentaine d'activités étaient organisées.

Depuis cinq ans déjà, l'événement Québec Danse se déroule aussi en Estrie et dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches grâce au dynamisme de professionnels qui s'engagent auprès de leurs conseils de la culture respectifs. Du 23 avril au 8 mai 2016, à l'initiative de la Commission Danse du Conseil de la culture de l'Estrie, le public estrien était invité à participer à des ateliers de danse ainsi qu'à assister à ICI DANSE, vue sur la création chorégraphique en Estrie, réunissant dix chorégraphes. Au total, neuf activités ont été organisées. Sur le territoire de Québec et Chaudière-Appalaches, 26 activités ont eu lieu à l'initiative du conseil de la culture et d'un comité d'artistes. Deux ambassadeurs, Nadia Bellefeuille et Jean-François Duke, ont participé à la campagne de communication qui s'est articulée autour de la diffusion de trois vidéos inédites illustrant le travail des chorégraphes et des interprètes en danse contemporaine professionnelle, ainsi que l'appréciation du public. Soulignons également que le Conseil de la culture a profité de l'événement pour tenir une Journée de réflexion du milieu de la danse professionnelle à Québec, le 26 avril, afin de dresser un bilan des quinze dernières années et mieux se projeter vers l'avenir.

1.3 L'événement dans les médias

En raison de l'intérêt soutenu par les médias pour le flash mob en 2015, le RQD avait articulé sa campagne de promotion 2016 autour d'une reprise à grand déploiement du flash mob. Malheureusement, compte tenu du boycottage des activités socioculturelles par les enseignants, seulement une centaine d'enfants ont pu être réunis au lieu des 1 000 prévus, un groupe trop petit pour attirer les grands médias malgré les efforts de l'agence RuGicomm. Heureusement, l'intérêt pour le projet fut exceptionnel dans les médias sociaux.

Dans les médias nationaux et montréalais, on a compté 12 parutions : un topo à RDI Matin avec des images du flash mob et un reportage des plus réussis sur La Fabrique culturelle autour de Francine Châteauvert et de son message pour la Journée internationale de la danse ; 2 entrevues à la radio et trois mentions à ICI Radio-Canada Première, 5 parutions et reportages sur l'événement Québec Danse dans les médias écrits et électroniques, dont la diffusion en direct du flash mob sur la plateforme Le sac de Chips du Journal de Montréal. Par ailleurs, plusieurs collaborateurs et partenaires ont fait mention de l'événement dans leurs infolettres. La région de Québec a obtenu une excellente couverture de presse de la part des médias de la Capitale, les ambassadeurs ont réalisé diverses entrevues, notamment avec la télévision de Radio-Canada.

Quatre communiqués ont été diffusés par le RQD, dont un publié conjointement avec un partenaire. Le 7 avril, un premier communiqué dévoilait la programmation de la 5^e édition alors qu'un second, diffusé par l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce conjointement avec le RQD, annonçait l'ouverture de l'exposition Danser à Montréal. Un 3^e communiqué a été publié à la suite du coup d'envoi de la 5^e édition, le 25 avril, et un dernier présentait le message de la Journée internationale de la danse porté, cette année, par la chorégraphe estrienne Francine Châteauvert. Dans ce communiqué, le RQD référait au message canadien de la Journée internationale de la danse ainsi qu'à celui de l'UNESCO. Il a également mentionné l'association de cette

5^e édition à la Semaine Canadienne de la Danse, initiée par l'Assemblée canadienne de la danse (ACD-CDA). Enfin, pour marquer l'événement Québec Danse dans leur région, le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches et celui de l'Estrie ont également produit leurs communiqués.

Outre les relations de presse, le RQD a misé sur une stratégie de médias sociaux pour assurer la promotion de l'événement Québec Danse ainsi que sur quelques placements médias. Une publicité télé de 15 secondes, produite par le RQD, est parue à 30 parutions sur les ondes de Télé-Québec entre le 11 et le 29 avril ; une publicité numérique a été mise en ligne sur le site de DF Danse durant un mois. Sur Facebook, le Service des communications a publié 64 messages au sujet de l'événement, entre le 7 avril et le 6 juin 2016, rejoignant 1,5 million de personnes, générant 2,5 millions d'impressions et suscitant plus de 85 000 engagements. Sur Twitter durant la même période, 46 tweets ont été publiés générant 34 000 impressions. On compte également 86 retweet et 108 J'aime.

Le RQD remercie chaleureusement tous ceux et celles qui ont participé à la 5^e édition de l'événement Québec Danse et souligne la contribution particulière de ses partenaires d'activités ainsi que de ses partenaires financiers.

2. LA TOILE-MÉMOIRE DE LA DANSE AU QUÉBEC S'EXPOSE

En soutien à la chargée de projet, le Service des communications est étroitement lié à la diffusion des contenus associés à la *Toile-mémoire de la danse au Québec [1895-2000]*. Ce projet de longue haleine, qui a démarré en 2008, constitue une démarche inédite de recherche et d'expérimentation en prise directe sur les défis posés par la constitution d'un patrimoine documentaire, sa diffusion et sa mise en valeur. La Toile-mémoire présente 316 éléments liés à une base de données contenant 200 fiches biographiques et 560 pièces iconographiques. Mener à terme cet ambitieux projet est un défi d'autant plus grand que les sources de financement pour la recherche, la documentation, l'archivage, la production et la diffusion de contenus faisant partie d'un patrimoine immatériel et à valeur historique sont à peu près inexistantes.



Francine Gagné et Lucie Grégoire © Mario Viboux, 1988 / Lucie Grégoire © Edmond De Lorimier, 1986 / Margie Gillis et son frère Christopher Gillis © Michael Slobodian / Daniel Soulières © Martin L'Abbé, 1987

Plusieurs occasions de mettre en valeur les contenus de la Toile se sont présentées cette année. En octobre 2015, la Toile-mémoire a fait l'objet d'une présentation détaillée à l'occasion du Rendez-vous annuel des membres. Sur le portail, dans l'infolettre et les médias sociaux, le RQD a publié 13 articles liés au patrimoine de la danse et une nouvelle section sur le portail a été créée mettant en valeur une vingtaine de fiches. En outre, deux éditions de la Toile-mémoire ont été exposées. De mars 2015 à avril 2016, la seconde édition de la Toile-mémoire a été présentée au sein de l'exposition *Corps rebelles*, produite par les Musées des civilisations à Québec. La troisième édition de la Toile-mémoire, revue et corrigée, a été intégrée à l'exposition *Danser à Montréal : un hommage à Iro Valaskakis-Tembeck (1946-2004)*, l'historienne de la danse dont les recherches ont

grandement nourri le projet de la Toile-mémoire. C'était la première fois que la Toile était présentée au public montréalais. Le Service des communications a également travaillé avec des consultants de la firme de Alice & Smith pour préparer la production d'une plateforme numérique hébergeant les contenus développés dans la Toile-mémoire. Le RQD attend d'avoir les fonds nécessaires avant de démarrer la production de la plateforme.

Enfin, en continuité avec un projet amorcé en avril 2015, le RQD a poursuivi la production de capsules vidéo. Réalisées par Philip Fortin, ces capsules sont animées par le cinéaste et historien de la danse Philip Szporer. Ces vidéos sont entièrement bilingues et sous-titrées et leurs scénarios s'appuient sur plusieurs éléments identifiés dans la Toile. La première capsule, portant sur la danse enseignée dans les institutions universitaires anglophones, n'a pas encore été diffusée. La seconde vidéo, en postproduction, s'intéresse aux cabarets de Montréal. Le RQD aimerait profiter des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal pour les diffuser et les promouvoir.

3. UNE CONTRIBUTION AUX PRIX DE LA DANSE DE MONTRÉAL

Depuis deux ans, le RQD s'associe aux Prix de la danse de Montréal (PDM) pour remettre le prix INTERPRÊTE, assorti d'une bourse de 10 000 \$ offerte conjointement par le RQD, la Caisse de la Culture et un donateur privé. Cette année, le prix INTERPRÊTE a été décerné à Lucie Vigneault. Le RQD a publié un communiqué pour l'occasion et la directrice générale a pris la parole lors de l'événement pour signifier combien ce prix concrétise un désir nourri depuis longtemps de rendre hommage publiquement aux interprètes, ceux et celles par qui la danse advient, s'anime, prend forme, devient œuvre, corps scénique, point de rencontre avec le public. Le Service des communications apporte son soutien, notamment en éditant et en envoyant les différents communiqués des PDM.

4. UN 5@7 DANSE ET NUMÉRIQUE

Le 22 janvier 2016, en collaboration avec l'Agora de la danse et Van Grimde Corps Secrets, le RQD a convié ses membres à un 5 à 7 portant sur l'intégration des nouvelles technologies dans un projet de création en danse. À cette occasion, Dominic Simoneau, coordonnateur du développement professionnel du RQD, s'est entretenu avec les artistes Isabelle Van Grimde, Jérôme Delapierre et Armando Menicacci. Les discussions ont porté sur la relation entre la danse et les outils de création technologiques et numériques, les défis à relever par les chorégraphes, interprètes et collaborateurs dans la réalisation d'un projet de création intégrant les nouvelles technologies, les modes de création et de collaboration, le financement et la gestion de projets. Après ces entretiens, la cinquantaine de personnes présentes ont pu découvrir en primeur l'installation interactive *Le corps en question(s)*, conçue par Van Grimde Corps Secrets dans le Laboratoire de l'Agora de la danse.



5 à 7 Danse et numérique.
Photo : Coralie Muroli

VI. LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

1. LE BILAN DES ACTIVITÉS DE FORMATION

1.1 34 activités de formation offertes à Montréal

En étroite collaboration avec des artistes et des travailleurs culturels possédant une riche expertise, le RQD a offert 11 projets de formation à Montréal grâce au soutien financier d'Emploi-Québec et de Compétence Culture.

Ces projets de formation répondaient à des besoins de perfectionnement considérés prioritaires par le RQD. Ils se sont déclinés en **34 activités de formation** – généralement de courte durée – pratiques, concrètes et personnalisées, adressée à

l'ensemble des professionnels œuvrant dans les différents secteurs de la pratique : création, production, diffusion, interprétation, enseignement, gestion et communication. Elles correspondaient par ailleurs au plan d'action du secteur de la danse que le RQD dépose chaque année au Comité de formation continue « Arts et culture » de l'Île de Montréal d'Emploi-Québec et qui détermine les enjeux de développement de la main-d'œuvre du secteur et les besoins de formation continue qui en découlent.



Classe technique du RQD avec Lina Cruz.
Photo : Rachel Germain

ACTIVITÉS DE FORMATION CONTINUE RÉALISÉES PAR LE RQD	DURÉE	PRÉSENCES
DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE GESTION DE CARRIÈRE ARTISTIQUE		
Donner rythme et couleur à ses écrits Formatrice : Fabienne Cabado	9 h	5
Identifier et développer son créneau de diffusion Formatrice : Suzanne Beaucaire	24 h	4
Négocier et rédiger des ententes contractuelles Formatrice : Sophie Préfontaine	8 h	5
Rédiger une demande de bourse Formatrices : Sophie Michaud et Louise Dubeau	9 h	7
DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ARTISTIQUES		
Classes techniques à Montréal (18 semaines d'activités, 94 classes) Formateurs : Marc Boivin, Erin Flynn, James Gnam, Sara Hanley, Sasha Ivanochko, Kelly Keenan, Alanna Kraaijeveld, Jean-François Légaré, Isabelle Poirier, David Rancourt, Sandrine Vachon	152 h	795 présences
Atelier de création pour jeunes chorégraphes Formateurs : Sophie Michaud et David Pressault	45 h	4
Développer un regard critique sur la danse Formateurs : Katya Montaignac et les invités Marie Claire Forté, Catherine Lavoie-Marcus, Fabien Maltais-Bayda, Enora Rivière, Helen Simard, Emmanuelle Sirois, Philip Szporer et Tamar Tembeck	30 h	33

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES		
Aspects juridiques du Web 2.0 Formatrice : Sophie Préfontaine	8 h	10
Réaliser le montage technique d'une capsule vidéo promotionnelle Formateurs: Marlene Millar et Jules de Niverville	27 h	2
CONSERVATION ET PATRIMOINE		
Archiver et conserver la danse Formatrices : Marie-Josée Lecours et Chloé Bélanger Saint-Germain, de la Bibliothèque Vincent-Warren, Sophie Préfontaine, Ivana Milicevic et Lëa-Kim Châteauneuf	12 h	8
FORMATION INDIVIDUELLE		
Coup de pouce, une formation sur mesure (24 projets acceptés par le RQD)	254 h	47
TOTAL DES ACTIVITÉS OFFERTES À MONTRÉAL	578 h	920

1.2 Des activités de formation continue offertes aux artistes établis à l'extérieur de Montréal

Afin d'accompagner le développement des compétences des artistes établis à l'extérieur de Montréal, le RQD, avec le soutien financier d'Emploi-Québec et de Compétence Culture, a proposé un projet de formation au volet multirégional en 2015-2016. Les ateliers de danse pour artistes professionnels ont été offerts, à Québec, en collaboration avec L'Artère, et à Sherbrooke, avec la compagnie de danse Sursaut.

ACTIVITÉS OFFERTES AU VOLET MULTIRÉGIONAL	DURÉE	PRÉSENCES
DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ARTISTIQUES		
Ateliers de danse à Québec Formatrices : Marie Claire Forté, Emmanuelle Lê Phan, Anne Plamondon, Heidi Strauss	60 h	223
Ateliers de danse à Sherbrooke Formatrices : Marie Claire Forté, Emmanuelle Lê Phan, Anne Plamondon, Heidi Strauss	46 h	118
TOTAL DES ACTIVITES OFFERTES AU VOLET MULTIREGIONAL	106 H	341

1.3 Un comité de danseurs dédié à la programmation des classes

Avec l'aide de Dominic Simoneau, coordonnateur du développement professionnel du RQD, le comité des classes techniques est chargé de procéder à une évaluation annuelle de la programmation, d'actualiser les objectifs de la formation en tenant compte des besoins des interprètes et de sélectionner les formateurs aptes à répondre aux besoins de formation. Le RQD remercie chaleureusement les membres de ce comité composé de **Ariane Boulet** (chorégraphe et interprète), **Karen Fennell** (chorégraphe et interprète), **Caroline Laurin-Beaucage** (chorégraphe et interprète), **Jean-François Légaré** (interprète et répétiteur), **James Phillips** (interprète) et **Anne Thériault** (interprète) qui ont été réunis le 21 décembre 2016.

1.4 Une collaboration qui se poursuit avec le Conseil québécois de la musique

Depuis maintenant six ans, le Conseil québécois de la musique (CQM) offre à des membres du RQD la possibilité de suivre certaines de ses formations. Ainsi, en 2015-2016, des artistes et des travailleurs culturels en danse ont participé aux formations **Graphisme 101** et **L'art de bien évaluer et communiquer ses besoins techniques de concert ou de spectacle**, offertes par le CQM.

2. UN PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ENTRAÎNEMENT DES INTERPRÈTES TOUJOURS AUSSI ESSENTIEL

Le Programme de soutien à l'entraînement aide les interprètes professionnels à assumer les coûts d'une mise en forme régulière dans des genres d'entraînement variés, condition indispensable à l'exercice de leur profession, qu'ils soient en période de répétition, de représentation, sans emploi ou en période de chômage. Le soutien accordé prend la forme d'une aide financière directe, versée sur présentation des reçus d'entraînement. Ce programme souscrit directement aux objectifs du RQD qui sont de promouvoir, d'encourager et de soutenir le développement artistique, économique et social des professionnels de la danse.

2.1 Les résultats pour l'année 2015-2016

Nombre d'interprètes acceptés au Programme de soutien à l'entraînement

INTERPRÈTES ACCEPTÉS	2015-2016	2014-2015	ÉCART
	227	232	-2 %

Nombre d'interprètes ayant reçu un soutien financier, par catégorie de membres

CATÉGORIES	2015-2016	2014-2015	ÉCART
Individuels professionnels	127	130	-2 %
Stagiaires	40	47	-15 %
Corporatifs	15	11	36 %
TOTAL	182	188	-3 %

Nombre de réclamations traitées, par catégorie de membres

CATÉGORIES	2015-2016	2014-2015	ÉCART
Individuels professionnels	298	304	-2 %
Stagiaires	92	90	2 %
Corporatifs	31	30	3 %
TOTAL	421	424	-1 %

Provenance des demandes par régions administratives

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	2015-2016	2014-2015	ÉCART
Montréal	348	362	-4 %
Capitale-Nationale	44	34	29 %
Autres régions	29	28	4 %
TOTAL	421	424	-1 %

Montants remboursés selon le type d'entraînement

TYPE D'ENTRAÎNEMENT	2015-2016	2014-2015	ÉCART
Classes techniques	36 719 \$	35 837 \$	2 %
Stages	11 732 \$	10 431 \$	12 %
Abonnements	8 165 \$	11 579 \$	-29 %
TOTAL	56 615 \$	57 847 \$	-2 %

Répartition des montants remboursés selon la catégorie de membres

CATÉGORIES	2015-2016	2014-2015	ÉCART
Individuels professionnels	40 652 \$	40 478 \$	0 %
Stagiaires	11 944 \$	13 602 \$	-12 %
Corporatifs	4 020 \$	3 766 \$	7 %
TOTAL	56 615 \$	57 847 \$	-2 %

Nombre de remboursements effectués selon le type d'entraînement

TYPE D'ENTRAÎNEMENT	2015-2016	2014-2015	ÉCART
Classes techniques	5 028	4 981	1 %
Stages	121	93	30 %
Abonnements	106	162	-35 %

Nombre de classes remboursées selon les techniques d'entraînement

TECHNIQUES	2015-2016	2014-2015	ÉCART
Ballet	975	993	-2 %
Contemporain	557	527	6 %
Gyrotonic/Gyrokinesis	117	148	-21 %
Perfmax	542	721	-25 %
Pilates	218	124	76 %
Qi Gong	633	558	13 %
Techniques somatiques	56	89	-37 %
Yoga	1 280	1 125	14 %
Autres techniques ⁴	650	696	-7 %
TOTAL	5 028	4 981	1 %

⁴ Par rapport à 2014-2015, les remboursements accordés pour des classes de butô, capoeira, flamenco, salsa, tai-chi, tango et Voix et mouvement ont connu d'importantes diminutions. En revanche, les remboursements accordés pour les classes de danses autochtones, danses africaines, danses rituelles, gigue, Pilates et Qi Gong ont connu d'importantes augmentations.

2.2 Les remboursements des classes, stages et abonnements : entre stabilité... et variations

D'année en année, le nombre de classes et le montant total de classes remboursées varient très peu : soit entre 1 % et 3 %. En revanche, le nombre d'abonnements et de stages ainsi que les montants de remboursement associés à ces formes d'entraînement connaissent des variations importantes. En 2015-2016, les montants remboursés pour les stages et les abonnements ont diminué de 12 % et 29 % respectivement, alors que le nombre de remboursements effectués par le RQD a connu une augmentation de 30 % pour les stages et une diminution de 35 % pour les abonnements.

Ces variations dans les remboursements accordés aux stages et aux abonnements font en sorte qu'il est difficile de prévoir la répartition des dépenses encourues par les interprètes d'une année à l'autre. C'est pourquoi le RQD effectue un suivi régulier des réclamations afin de pouvoir ajuster, au besoin, les barèmes de remboursement associés à ces deux formes d'entraînement. En 2014-2015, le RQD a diminué le barème de remboursement des stages et des abonnements à 40 %, peu importe le coût payé par les interprètes. Cela a permis de répondre à toutes les réclamations des interprètes sans modifier les barèmes de remboursement entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 juin 2016.

2.3 Un comité dédié au Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse

Le comité du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes est consultatif et son mandat consiste à faire des recommandations au conseil d'administration du RQD pour que celui-ci prenne des décisions éclairées en ce qui a trait à la gestion du Programme. Le RQD remercie chaleureusement les membres de ce comité composé de **Johanna Biennaise** (interprète, chercheuse et enseignante), **Nathalie Blanchet** (interprète et enseignante), **Georges-Nicolas Tremblay** (interprète et répétiteur) et **Jamie Wright** (interprète, enseignante et répétitrice).

3. LES DANSEURS COUVERTS EN TOUT TEMPS PAR LA CNESST

Depuis janvier 2006, tous les interprètes admis au Programme de soutien à l'entraînement bénéficient de la protection de la CNESST lorsqu'un accident survient lors d'un entraînement supervisé ne faisant pas partie d'un contrat de travail. En juin 2015, le ministère de la Culture et des Communications du Québec confiait la gestion de ce règlement et les fonds qui y sont associés au CALQ.

Dans les faits, le CALQ est réputé être l'employeur et acquitte les cotisations à la CNESST. Le RQD agissant comme interface entre les interprètes et la société d'État, il tient un registre de chaque blessure, répond aux demandes d'information des danseurs, remplit les avis de l'employeur et les transmet à la CNESST et au CALQ. En 2015-2016, six interprètes ont fait une ou plusieurs réclamations à la CNESST. **Depuis la mise en œuvre du règlement, 94 danseurs ont fait 114 réclamations.**

4. LES RESSOURCES PROFESSIONNELLES

4.1 Répertoire de ressources spécialisées pour la santé des danseurs

À l'hiver 2016, Dominic Simoneau et Diana Catalina Cardenas ont accompagné une dizaine d'étudiants en pharmacie de l'Université de Montréal qui, dans le cadre d'un cours en santé communautaire, souhaitaient produire un répertoire de ressources spécialisées pour la santé des danseurs professionnels. Le répertoire comporte une cinquantaine de noms de médecins, thérapeutes et entraîneurs spécialisés en danse à Montréal et à Québec. Mis à jour et actualisé aux couleurs du RQD, il sera mis à la disposition des membres d'ici la fin novembre 2016.

4.2 Guides de développement professionnel pour les chorégraphes, directrices ou directeurs des répétitions et gestionnaires culturels

Tout au long de l'année 2015-2016, le coordonnateur du développement professionnel a effectué un important travail de recensement d'activités de perfectionnement, d'outils et de ressources pouvant répondre aux besoins prioritaires de formation ressentis par les membres occupant les fonctions de chorégraphes, directrices ou directeurs des répétitions ou gestionnaires culturels. Les activités, outils et ressources recensés ont été intégrés aux Guides de développement des trois métiers. Dans un contexte où les artistes et travailleurs culturels doivent répondre à des exigences professionnelles de plus en plus élevées, ces guides les aideront à mieux identifier les activités, outils et ressources documentaires pouvant combler des besoins pressants de perfectionnement. Les membres sont par ailleurs invités à faire connaître au RQD les activités, outils, ressources et lectures à inclure dans les guides afin de combler les besoins prioritaires identifiés. Financés par Compétence Culture et réalisés en collaboration avec le consultant Pierre Morin, les guides ont été lancés en octobre 2016.

5. L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE DE LA RELÈVE

Le RQD fait partie du comité organisateur de Danse Transit : un tremplin pour la relève organisé par le Centre de ressources et transition pour danseurs (CRTD). Le coordonnateur du développement professionnel et l'agente à la vie associative et aux communications participent chaque année à l'événement réunissant près de 80 finissants des écoles de formation professionnelle du Québec. Par ailleurs, l'équipe du RQD reçoit chaque année les finissants de l'École de danse contemporaine de Montréal dans le cadre du cours Gestion de carrière artistique.

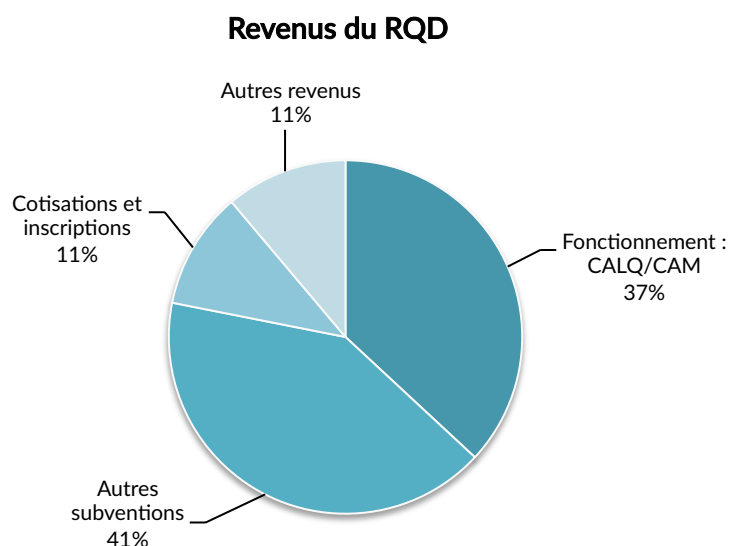
VII. ADMINISTRATION

1. LES REVENUS

Parmi les responsabilités qui incombent à la direction et à l'équipe du RQD, la recherche constante de sources de financement, afin d'assurer le fonctionnement et la réalisation des activités de l'organisme, occupe une place très importante.

En 2015-2016, les revenus totaux sont de 817 546 \$, ce qui correspond à une baisse de moins de 1 % par rapport à l'année précédente. Ceci s'explique, entre autres, par la coupe de la part du CALQ de 12,5 % dans la subvention au fonctionnement (33 172 \$) compensée par une augmentation des cotisations et des revenus autonomes, incluant une importante commandite de Google Ad Grants. Ne pouvant compter uniquement sur du financement de fonctionnement pour couvrir les dépenses de salaires et de frais afférents à l'ensemble des activités, le RQD doit multiplier les demandes de subvention pour des projets ponctuels, ce qui alourdit et complexifie la gestion des ressources humaines et financières. D'ailleurs, ce type de subvention continue, année après année, de représenter une grande part des revenus, soit un peu moins de la moitié en 2015-2016 (41 %).

REVENUS TOTAUX 2015-2016 : 817 546 \$



1.1 La contribution des membres

L'adhésion des membres, leur inscription et leur contribution aux activités, ont assuré des revenus propres de 87 789 \$ en 2015-2016, ce qui représente 11 % des revenus totaux, soit une proportion similaire à l'année précédente. Plus spécifiquement, les cotisations ont totalisé 71 879 \$, représentant une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente et 40 % des revenus autonomes perçus. La baisse de la part des cotisations dans le pourcentage des revenus autonomes, en comparaison avec 2014-2015 (61 %), s'explique par une augmentation significative des commandites.

1.2 Les revenus divers

Les revenus divers, incluant les dons, les commandites, les échanges de services, la contribution de partenaires et les intérêts de placement, se chiffrent à 91 168 \$, soit plus de 65 000 \$ par rapport à l'an passé. En effet, en 2015-2016, l'attribution par Google d'une commandite du programme Ad Grants (plus de 75 000 \$) et des échanges de services pour la Toile-mémoire (plus de 5 500 \$), notamment avec la Bibliothèque de la danse Vincent-Warren, ont permis d'accroître de façon exponentielle les revenus divers du RQD.

1.3 Le financement public

Cette section présente le financement public dont a bénéficié le RQD en 2015-2016, en regroupant les subventions par palier gouvernemental et en faisant ressortir le type d'aide accordée. Le tableau suivant présente l'ensemble des données en comparaison avec celles de l'année précédente.

1.3.1 Tableau du financement public accordé au RQD

	TOTAL 2014-2015	TOTAL 2015-2016	FONCT. PLURIANNUEL	PROJETS PLURIANNUELS	PROJETS ANNUELS	PROJETS PONCTUELS
FÉDÉRAL						
CAC	126 000 \$	127 500 \$		127 500 \$		
Patrimoine canadien		2 929 \$				2 929 \$
PROVINCIAL						
CALQ	390 000 \$	309 061 \$	286 828 \$			22 233 \$
Compétence Culture	45 572 \$	45 000 \$			45 000 \$	
Emploi-Québec	92 050 \$	98 599 \$			96 399 \$	2 200 \$
MUNICIPAL						
CAM	35 000 \$	35 000 \$	35 000 \$			
Ville de Montréal	20 500 \$	20 500 \$				20 500 \$
TOTAL	709 122 \$	638 589 \$	321 828 \$	127 500 \$	141 399 \$	47 862 \$

1.3.2 Au fédéral

En 2015-2016, le Conseil des arts du Canada a attribué trois subventions de projet pour un montant total de 126 000 \$, en plus d'une subvention de traduction de 1 500 \$. Celles-ci ont permis de financer une partie des dépenses rattachées au Service des communications, au Programme de soutien à l'entraînement des interprètes et aux activités de concertation nationale.

1.3.3 Au provincial

Suite aux compressions budgétaires au CALQ, le RQD a vu sa subvention de fonctionnement diminuée de 12,5 %, passant de 265 375 \$ à 232 203 \$. À cela, s'ajoute la subvention ponctuelle récurrente de 54 625 \$, en lien avec le 1,2 million de dollars accordé à la danse sur 5 ans, n'étant pas incluse dans la coupe. La subvention du CALQ, qui représente 35 % des revenus totaux, permet d'assurer :

- la rémunération partielle d'une partie de l'équipe permanente qui comprend les postes à temps plein de la direction générale, de l'administration et de la vie associative et le poste contractuel de comptable;
- une partie des coûts du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes et des activités de concertation interdisciplinaire;
- les frais généraux incluant les frais de représentation et de déplacement, le loyer et l'entretien, les assurances, les fournitures et les équipements de bureau, le soutien informatique, les télécommunications, la poste et la messagerie, les charges sociales et l'assurance collective, les honoraires et les services professionnels ainsi que les frais bancaires et divers.

De plus, le CALQ a octroyé au RQD une subvention de projet de 40 000 \$ pour la réalisation d'une étude conjointe avec l'UDA et pour le bilan de mi-parcours du Plan directeur, dont 17 767 \$ ont été imputés à l'exercice financier 2016-2017 du fait de l'impossibilité de réaliser l'ensemble des travaux prévus à l'agenda de 2015-2016.

Pour réaliser les activités de formation continue, Emploi-Québec a versé une subvention de 96 399 \$. La contribution des participants s'est élevée à 15 910 \$. Le RQD a également obtenu une subvention d'Emploi-Québec de 1 850 \$ pour faire appel à une consultante en ressources humaines qui a accompagné le comité chargé de la relève à la direction générale. Une dernière portion de la subvention sera versée en 2016-2017 afin de compléter l'accompagnement. À cela s'ajoute 750 \$ provenant de 2014-2015 pour la finalisation du travail d'actualisation de la politique de travail avec une consultante.

Depuis 2001-2002, le RQD bénéficie d'une subvention de Compétence Culture affectée à la rémunération du poste de coordonnateur du développement professionnel. En 2015-2016, ce montant était de 45 000 \$.

1.3.4 Au municipal

Le Conseil des arts de Montréal accorde au RQD une aide pluriannuelle de 35 000 \$, soit 20 000 \$ pour financer une partie des coûts du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes et 15 000 \$ pour soutenir le fonctionnement de l'organisme.

Le RQD a bénéficié, pour une troisième année, d'une aide financière de 5 000 \$ de l'arrondissement Ville-Marie et d'une deuxième aide ponctuelle de 500 \$ de l'arrondissement le Plateau Mont-Royal, afin de soutenir la réalisation de la 5^e édition de l'événement Québec Danse.

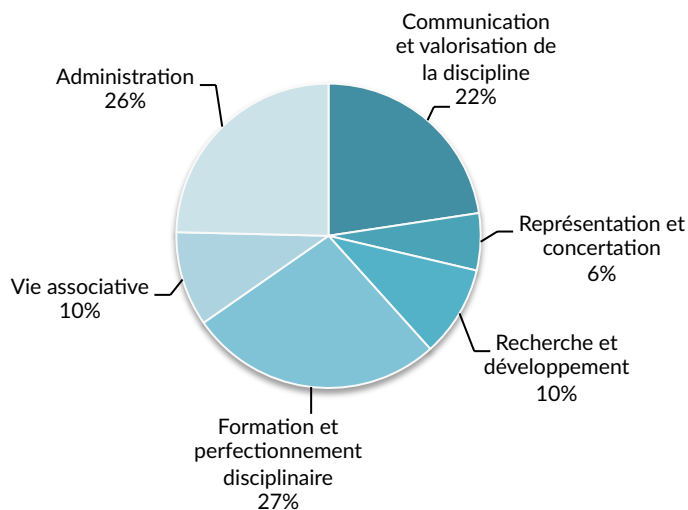
La Ville de Montréal a accordé pour une seconde et dernière année, via son programme de Soutien à la diffusion du patrimoine montréalais, une subvention de 15 000 \$ afin de réaliser les travaux de la Toile-Mémoire.

2. LES DÉPENSES

2.1 La répartition des dépenses en fonction des axes d'intervention

DÉPENSES TOTALES 2015-2016 : 808 746 \$

Répartition des dépenses en fonction des axes d'intervention du RQD



2.2 Un bilan administratif

En examinant le budget du RQD, on constate que certains axes d'intervention ont un nombre de dépenses étant récurrentes et assez stables, comme les frais liés à la vie associative, aux activités de formation et les frais de représentation et concertation. On remarque, par ailleurs, que les dépenses reliées aux communications et à la valorisation de la discipline, ainsi qu'à la recherche et au développement sont très variables d'une année à l'autre. Pour ce dernier axe d'intervention, les dépenses dépendent du financement obtenu pour des activités ou des projets ponctuels. En 2015-2016, c'est le cas des travaux reliés au Plan directeur – chantier des relations professionnelles et bilan – et au patrimoine – Toile-mémoire et état des lieux du patrimoine. Toutes ces activités ont demandé, à divers degrés, un investissement financier de la part du RQD. De plus, un effort de rationalisation des dépenses a été fait en ce qui concerne l'administration afin que la coupe de 12,5 % affecte le moins possible les activités du RQD.

Les efforts de diversification de sources de revenus ont permis d'obtenir des commandites dans le cadre de l'événement Québec Danse 2016 et du Rendez-vous annuel des membres totalisant 1 259 \$. De plus, le RQD a obtenu, en juin 2015, une commandite du programme Ad Grants de Google, totalisant plus de 75 000 \$ pour 2015-2016.

Au cours de l'exercice financier, le programme d'assurance collective multi-employeurs coordonné par le RQD a permis à 14 organismes de danse et à leurs 113 employés de bénéficier d'une assurance collective. Le RQD a fait appel à une nouvelle compagnie d'assurance, la Financière Manuvie, permettant ainsi aux bénéficiaires de profiter d'une couverture moins coûteuse et plus avantageuse.

2.2.1 Les ressources humaines en lien avec les ressources financières

Les ressources humaines vont de pair avec les ressources financières. Le financement du RQD est en bonne partie constitué de subventions à projet, ce qui l'empêche d'avoir accès à des ressources régulières afin de pouvoir, de façon continue, à l'ensemble de ses activités. Toutefois, les ressources humaines sont demeurées stables pour 2015-2016.

LE REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE REMERCIE SES PARTENAIRES 2015-2016



ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL



PARTENAIRES FINANCIERS ET MÉDIA DE L'ÉVÉNEMENT QUÉBEC DANSE



Entente de développement culturel



PARTENAIRES D'ACTIVITÉS DE L'ÉVÉNEMENT QUÉBEC DANSE 2016



PARTENAIRE FINANCIER DU PRIX INTERPRÈTE

